
« La France et les États-Unis face aux crises politiques et sécuritaires en Afrique
du Nord et au Moyen Orient au XXIème siècle, 2009-2017 : un renversement
stratégique ? »

Salomé Tulane

Département d'Histoire internationale, Institut des Hautes Etudes Internationales et du
Développement

L'objet de la recherche : Un renversement stratégique franco-américain sous l'administration Obama ?	3
Longue durée : Une mise en perspective historique des relations franco-américaines sous la Vème République jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Barack Obama (1958-2009)	3
La politique extérieure française pendant la guerre froide : pérennité des grands axes de la diplomatie gaullienne	4
Les relations franco-américaines pendant la guerre froide en Afrique du Nord et au Moyen-Orient : entre rivalité et coopération	6
Les relations franco-américaines à l'issue de la guerre froide : la diplomatie française face à l'hégémonie américaine puis la Guerre contre le terrorisme.....	15
Histoire de la période étudiée : Un renversement stratégique franco-américain sous les présidences de Barack Obama ? (2009-2017)	21
Problématique	23
La justification de la recherche : Etat des lieux et vide dans la littérature	24
Etat des lieux de la littérature	24
La politique étrangère française sous Nicolas Sarkozy et François Hollande et l'émergence du paradigme interventionniste (2007–2017)	24
La politique étrangère française sous Sarkozy et Hollande au Moyen Orient.....	25
La politique étrangère américaine sous Barack Obama (2009–2017)	26
Justification du sujet	26
Questions de recherche et hypothèse de travail	27
Justification du cadre chronologique retenu: les présidences Obama comme cadre analytique	27
Sources et Méthodologie	28
Une histoire diplomatique pour un problème contemporain supportée par des études de cas	28
Quelles sources ?	29
Des archives largement inaccessibles	29
Sources premières en libre accès.....	30
Entretiens qualitatifs semi-structurés auprès d'acteurs directement impliqués dans la conception et la mise en œuvre des politiques extérieures française et américaine	30
Bibliographie.....	33

L'objet de la recherche : Un renversement stratégique franco-américain sous l'administration Obama ?

Longue durée : Une mise en perspective historique des relations franco-américaines sous la Vème République avant l'arrivée au pouvoir de Barack Obama (1958-2009)

La littérature consacrée aux relations franco-américaines n'a de cesse de souligner que les relations entre les deux pays sont, depuis la présidence du général Charles de Gaulle, empreintes de difficultés qui n'ont pour autant jamais conduit à la remise en question de leur alliance dans le contexte de guerre froide. Les travaux de Jacques Andréani¹, Frédéric Bozo², Charles Cogan³, Lawrence Kaplan⁴, Renéo Lukic⁵, Pierre Mélandri et Serge Ricard⁶ témoignent de cette analyse. De nombreux épisodes illustrent une histoire de tensions entre la France et les États-Unis tout au long de la guerre froide. Pendant la présidence de Gaulle, le rejet de l'offre américaine de fournir à la France des armes nucléaires pour les construire soi-même en 1963⁷, la condamnation de l'intervention américaine au Sud-Vietnam dès août 1963 qui culmine avec le discours de Phnom-Penh en septembre 1966⁸, la sortie du commandement intégré de l'Alliance atlantique en mars de la même année, la critique du système de Bretton-Woods, la contestation de la suprématie du dollar et l'invitation à retourner à l'étalon or en février 1965⁹ en sont autant d'exemples. Pendant la présidence de Georges Pompidou, les relations se crispent de nouveau avec la crainte d'un « condominium » américano-soviétique¹⁰, renforcée par l'exclusion des Européens du règlement du conflit de la Guerre du Kippour¹¹. Tout au long de la Ve République, l'exécutif français n'a ainsi de cesse de chercher à faire entendre une voix propre, distincte de l'allié américain dont elle suscite ce faisant l'agacement.

¹ Jacques Andréani, « Les relations franco-américaines », *Politique étrangère* 60, n° 4 (1995): 891-902.

² Frédéric Bozo, *La politique étrangère française depuis 1945* (Paris: Flammarion, 2012).

³ Charles Cogan, *Alliés éternels, amis ombrageux. Les Etats-Unis et la France depuis 1940* (Paris: LGDJ, 1999).

⁴ Lawrence Kaplan, « Franco-american relations in NATO », in *Les relations franco-américaines au XXe siècle: [actes du] colloque de l'observatoire de la politique étrangère américaine 24 et 25 mai 2002 avec le concours du German Marshall Fund of the United States*, éd. par Pierre Mélandri et Serge Ricard, L'Aire anglophone (Paris Budapest Torino: l'Harmattan, 2003).

⁵ Renéo Lukic, *Conflit et coopération dans les relations franco-américaines : Du Général de Gaulle à Nicolas Sarkozy* (Québec: Presses Université Laval, 2009).

⁶ Observatoire de la politique étrangère américaine. Colloque. Paris. 1, *Les relations franco-américaines au XXe siècle: [actes du] colloque de l'observatoire de la politique étrangère américaine 24 et 25 mai 2002 avec le concours du German Marshall fund of the United States*, L'Aire anglophone (Paris Budapest Torino: l'Harmattan, 2003).

⁷ Jean Doise et Maurice Vaisse, *Diplomatie et outil militaire. Politique étrangère de la France, 1871-2015*, Seuil (Paris, 2015), 605.

⁸ Charles de Gaulle, « Discours de Phnom Penh », 1 septembre 1966, https://fr.wikisource.org/wiki/Discours_de_Phnom_Penh,_par_Charles_de_Gaulle.

⁹ Charles de Gaulle, « Conférence de presse du Général de Gaulle, 4 février 1965 », *Revue d'économie financière* 4, n° 1 (1994): 1.

¹⁰ Frédéric Bozo, *La politique étrangère française depuis 1945*, 137; Aurélie Gfeller, *Building a European Identity : France, the United States, and the Oil Shock, 1973-74* (New York City: Berghahn Books, 2012).

¹¹ Frédéric Bozo, *La politique étrangère française depuis 1945*, 140.

Cette posture diplomatique française émerge initialement sous la houlette du général de Gaulle. Il s'agit alors pour la France de trouver sa place au sein d'un système bipolaire d'après-guerre, où elle est clairement intégrée à un bloc dominé par les États-Unis. En réponse, de Gaulle appelle à une stratégie d'indépendance nationale, qui constituera la ligne directrice de sa politique extérieure.

Cette politique le conduit à rechercher davantage de liberté et de pouvoir décisionnaire au sein de l'Alliance atlantique, en particulier en ce qui concerne l'emploi des armes nucléaires. Le 3 novembre 1959, il déclare par exemple à l'occasion d'un discours donné à l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN) : « Il faut que la défense de la France soit française [...]. Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre. Il faut que son effort soit son effort. ». Dès le 17 septembre 1958, quelques mois après son retour au pouvoir, de Gaulle adresse aux États-Unis et au Royaume-Uni un mémorandum. Il y propose la création au sein de l'Alliance atlantique d'un directoire tripartite. Cet organe serait à même de prendre des décisions relatives à la sécurité internationale, de concevoir et d'implémenter des plans stratégiques ; il aurait ainsi droit de regard sur l'emploi des armes nucléaires. En l'absence de réponse favorable, de Gaulle procède le 7 mars 1959 au retrait du commandement de l'OTAN des forces navales françaises de Méditerranée. Les difficultés à réformer l'OTAN au début des années soixante et le projet américain de force multilatérale, qui propose de mettre à disposition des États européens des missiles Polaris, mais d'en subordonner la mise à feu à l'approbation du président américain, encourage la France à poursuivre dans cette voie. Cette politique de désengagement culmine le 5 septembre 1965, lorsque de Gaulle prévient ses alliés de son intention de retirer la France de l'intégration militaire de l'OTAN, dont l'appartenance est jugée incompatible avec sa stratégie d'indépendance nationale. L'évolution du paysage international, dans un contexte de guerre froide, est également avancée pour justifier le désengagement français¹². A l'issue de la crise de Cuba, la menace d'une intervention militaire soviétique paraît amoindrie. De surcroît, le remplacement de la stratégie de « représailles massives » (doctrine Dulles) par celle de la « riposte graduée » (doctrine MacNamara) en 1962 fait douter de la volonté américaine de défendre les Européens en recourant si nécessaire à l'arme nucléaire¹³. Le développement d'une industrie d'armement indépendante, rentabilisée par l'exportation, sera l'une des implications majeures de cette politique de défense voulue autonome. A la fin des années quatre-vingt, la France est ainsi devenue le troisième exportateur mondial d'armement. Quarante pourcent de sa production d'armement est vendue à l'étranger, en particulier en Afrique du Nord et au Moyen-Orient¹⁴.

Les grandes orientations de la diplomatie gaullienne ne sont pas véritablement remises en question et restent au cœur de la politique extérieure française tout au long de la guerre froide. L'affirmation de l'indépendance nationale continue à être une préoccupation majeure. Si elle fait preuve de solidarité avec les alliés, la France s'attache à maintenir une certaine distance vis-à-vis de l'OTAN, dont le commandement militaire n'est pas réintégré avant la fin de la guerre froide. Elle continue à démontrer son refus d'une politique des blocs et sa vigilance vis-à-vis des deux superpuissances, et à conduire une politique d'ouverture vers l'Est associé à une certaine suspicion

¹² « Conférence de presse du général De Gaulle du 21 février 1966 », *Jalons*

¹³ Doise et Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire*, 604.

¹⁴ Doise et Vaïsse, 636.

des ambitions soviétiques. La construction européenne, et en particulier le renforcement d'un axe franco-allemand, demeure également un fil rouge sa politique. Enfin, le tropisme pour l'Afrique, la conduite d'une politique arabe et la volonté de contribuer à la redéfinition des rapports entre le Nord et le Sud continuent à être des aspects clefs de l'action extérieure française pendant toute cette période.

Différents facteurs contribuent à expliquer la pérennité des grands axes fondateurs de la politique extérieure française de la Ve République tout au long de la guerre froide, à commencer par le maintien à leur poste de personnels clefs d'une présidence à l'autre, dans le domaine de la défense en particulier. Le général François Maurin, nommé à la tête de l'Etat-major des armées sous Pompidou en 1971, demeure en poste après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing jusqu'en 1975 ; tandis que le général Jeannou Lacaze, qui accède au poste avant l'élection de François Mitterrand de 1981, y demeure jusqu'en 1985. Robert Galley, ministre de la Défense de 1973 à 1974 pendant la présidence de Georges Pompidou, retrouve son poste de 1980 à 1981 sous celle de Valéry Giscard d'Estaing. Sur le plan stratégique, l'Union soviétique est de manière constante perçue comme la menace principale, avec quelques variations mineures au fil de la guerre froide. A partir de la cinquième loi de programmation (1984–1988), l'URSS et le pacte de Varsovie sont explicitement désignés comme des ennemis potentiels, ce qui n'était auparavant pas le cas. Cette mention disparaît ensuite des documents du ministère des Armées, qui indiquent à partir d'octobre 1990 : « la dissuasion nucléaire française n'est dirigée contre personne en particulier. La France n'a pas d'ennemis désignés »¹⁵. Autre facteur de continuité en politique extérieure, l'émergence d'un consensus national autour de la question de la dissuasion nucléaire, pièce maîtresse de la stratégie d'indépendance nationale au cœur du projet gaullien. Le développement et l'entretien d'un arsenal nucléaire est seulement source de débat jusqu'en 1977-1978, lorsque le Parti socialiste se rallie à la politique de dissuasion. De sorte que la politique de défense initiée par le général de Gaulle et poursuivie jusqu'alors par les gouvernements de droite n'est pas remise en cause par l'arrivée de la gauche au pouvoir avec l'élection de François Mitterrand en 1981. Outre la classe politique, la stratégie de dissuasion bénéficie également de l'approbation tacite de l'opinion publique française. Le consensus qui en résulte contribue à expliquer la pérennité de la politique extérieure de la France sous la guerre froide, qui continue à être encadrée par les lois de programmation militaire mises au point à l'époque du général de Gaulle. La force de dissuasion devient ainsi un attribut clé de la politique extérieure française et lui permet de continuer à jouer un rôle de premier plan, en dépit du fait qu'elle ne soit, depuis la Seconde guerre mondiale, plus considérée comme une grande puissance. Elle témoigne également de la volonté d'affirmation de son indépendance vis-à-vis de l'allié américain en particulier et soutient ainsi une autre pierre angulaire de la diplomatie française sous la Vème République, l'autonomie de décision en politique étrangère¹⁶.

Les relations franco-américaines en Afrique du Nord et au Moyen-Orient pendant la guerre froide: entre rivalité et coopération

Cette posture diplomatique caractéristique de la Vème République, source de nombreuses dissensions en matière de politique extérieure entre Washington et Paris, place tout particulièrement l'Afrique du Nord et le Moyen Orient au cœur des débats franco-américains. Si les

¹⁵ Doise et Vaïsse, 629.

¹⁶ Doise et Vaïsse, 607.

ressources énergétiques dont le Golfe persique regorge mettent depuis longtemps cette région au centre des préoccupations stratégiques franco-américaines, l'avènement de la République Islamique d'Iran en 1979 et l'éclatement de la guerre d'Afghanistan suite à l'intervention soviétique cette même année renforcent ce sentiment, pour les Américains en particulier. La région cristallise ainsi régulièrement les tensions diplomatiques et militaires franco-américaines, comme illustré en 1967 à l'occasion de la Guerre des Six jours.

Il importe au préalable de rappeler l'importance des relations diplomatiques, commerciales et militaires unissant la France à l'État hébreu sous la IV^{ème} République. La coopération franco-israélienne prend forme au début des années cinquante. La France souhaite alors assurer la viabilité de son industrie aéronautique et militaire en sécurisant de nouvelles filières d'exportation ; dans le même temps, Israël, soucieuse de sa sécurité, cherche à acquérir des quantités importantes d'armement. Dès la fin de l'année 1955, la France est ainsi devenue le principal fournisseur des forces armées israéliennes, et l'État hébreu l'un des principaux clients de l'industrie aéronautique française¹⁷. À l'époque, les deux pays partagent la même défiance à l'égard de l'Égypte de Nasser - la France parce qu'elle la tient responsable des mouvements nationalistes qu'elle combat en Algérie à partir de 1954, et Israël par ce que le dirigeant égyptien, figure de proue du panarabisme, critique ouvertement à son existence. A l'automne 1956, la crise de Suez contribue ainsi à un resserrement significatif des relations franco-israéliennes, dans le domaine de l'armement nucléaire en particulier. La coopération franco-israélienne dans ce domaine est formalisée par la signatures d'accords en décembre 1956 puis en août 1957 devant conduire à la construction par la France d'un centre nucléaire à Dimona, dans le désert du Néguev, au sud d'Israël. En dépit d'un ralentissement de la coopération dans ce domaine en particulier après le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958, les relations franco-israélienne demeurent fortes au cours des années soixante¹⁸.

C'est dans ce contexte que la Guerre des Six jours éclate. Au printemps 1967, des escarmouches ont lieu entre Israël et ses voisins arabes. C'est finalement en réponse à différents mouvements militaires égyptiens en mai 1967, et en particulier au blocus du détroit de Tiran, qu'Israël décide de conduire des attaques préventives terrestres et aériennes le mois suivant. Inquiet d'un risque de déstabilisation du Moyen-Orient, de Gaulle avait déjà déclaré qu'il refuserait de soutenir le pays qui ouvrirait les hostilités. Cette annonce est renforcée le 3 juin par la déclaration d'un embargo frappants les ventes et les livraisons d'armes et de pièces détachées dans la région ; dans les fait, l'embargo portait essentiellement atteinte aux intérêts d'Israël, principal acheteur d'armement français au Moyen-Orient. Différents facteurs contribuent à expliquer cette décision. Dans un contexte de guerre froide, un conflit au Moyen-Orient était, pour de Gaulle, susceptible de conduire à une confrontation entre les deux grandes puissances, voir à une nouvelle guerre

¹⁷ David Styan, *France & Iraq: oil, arms and French policy making in the Middle East*, Library of international relations 25 (London: I.B. Tauris, 2006), 39.

¹⁸ Trois facteurs en particulier conduisent la France à rechercher un ralentissement de la coopération franco-israélienne. Dans le domaine nucléaire, les relations très fortes unissant la France à l'État hébreu devenaient problématique au regard de la volonté française de formulation d'une politique d'indépendance nationale dont le développement d'une force nucléaire propre constituait la pierre de touche. La crainte d'une dégradation supplémentaire des relations avec les États-Unis, défavorable au développement de l'arme nucléaire par d'autres puissances, aurait également joué un rôle. Enfin, à l'issue des accords d'Évian qui mettent en 1962 un terme à la guerre d'Algérie, la diplomatie française commence à rechercher un rétablissement des relations avec les pays arabes dans le cadre de sa politique arabe naissante, ce qui la conduit à prendre ses distances avec l'État hébreu.

mondiale, et devait absolument être évité. Les hostilités agitant la région au printemps 1967 sont également perçues par le dirigeant français comme une opportunité pour la France de s'affirmer sur la scène internationale, comme en témoigne son appel à l'organisation d'une conférence quadripartite entre grandes puissances¹⁹. La mise en place de cet embargo et les déclarations françaises critiquant l'agression israélienne constituent également une prise de distance supplémentaire avec les Etats-Unis²⁰. Elle intervient dans un contexte déjà tendu, dans l'année suivant le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN et la condamnation de la politique américaine au Vietnam. De surcroît, des négociations quadripartites, initialement proposées par le général de Gaulle lors de la guerre de Six jours, ont finalement lieu entre 1969 et 1971 et suscitent, une fois de plus, l'agacement de la diplomatie américaine à l'égard de la France. Cette dernière est accusée de chercher à tirer parti des négociations pour renforcer ses positions au Moyen-Orient en prenant parti pour les soviétiques contre les positions américaines, tout en cherchant à obtenir des Américains qu'ils fassent pression sur les Israéliens.

La crise de 1967 permet à la France d'émerger comme un partenaire politique et commercial crédible dans la région et marque le démarrage de sa politique arabe. En particulier, des ventes d'armes significatives à l'Arabie Saoudite, la Libye, l'Égypte et l'Irak ont lieu dès la fin des années soixante. Dans ce dernier cas, les exportations militaires sont progressivement accompagnées d'importations de pétrole vers la France, et l'Irak devient pendant les années soixante-dix le pivot de la politique étrangère française au Moyen-Orient. Ces relations commerciales franco-arabes qui s'établissent à partir de la fin des années soixante font pendant aux relations israéliennes des années cinquante et soixante et témoignent de la volonté française de soutenir ses industries aéronautiques et militaires par l'exportation dans le cadre de sa politique d'indépendance nationale²¹.

Ce sont d'ailleurs sans doute en partie l'échec du mémorandum de 1958 puis du plan Fouchet de 1962, relatifs respectivement la mise en place d'une politique de sécurité transatlantique et européenne, qui conduisent la France du général de Gaulle à rechercher un renforcement de ses positions au Moyen-Orient et le rétablissement de relations de qualité avec les pays arabes²². Dès 1958, les Anglais et les Américains provoquent la colère de de Gaulle en intervenant en Irak, au Liban et en Jordanie sans le consulter. Ces épisodes soulignent l'importance pour la France d'être présente au Moyen-Orient pour avoir les moyens de la politique étrangère de grande puissance qu'elle souhaite conduire sur la scène internationale²³. Le rapprochement franco-arabe s'inscrit également dans le cadre de politique étrangère formulée par le général de Gaulle à partir de 1963 qui vise notamment à présenter la France comme le champion des pays du Tiers-Monde ayant récemment gagné leur indépendance et cherchant à les préserver dans un contexte de guerre froide poussant à se mettre sous le patronage de l'une ou l'autre des superpuissances. Il est rendu possible par la fin de la guerre d'Algérie, qui portait considérablement atteint à l'image de la France dans les pays du tiers-monde et en particulier auprès des nations arabes. Dans ce contexte, la crise de 1967

¹⁹ Antoine Coppolani, « La France et les Etats-Unis dans les négociations quadripartites sur le Moyen-Orient (1969-1971) », in *Les relations franco-américaines au XXe siècle: [actes du] colloque de l'observatoire de la politique étrangère américaine 24 et 25 mai 2002 avec le concours du German Marshall Fund of the United States*, éd. par Pierre Mélandri et Serge Ricard, L'Aire anglophone (Paris Budapest Torino: l'Harmattan, 2003), 196.

²⁰ Styan, *France & Iraq*, 63.

²¹ Styan, 42.

²² Styan, 56.

²³ Styan, 51.

améliore de manière décisive l'image de la France dans le monde arabe. Ce prestige est renforcé par la critique de l'allié américain, comme l'illustre l'éloge de Gamal Abdel Nasser qui salue la France pour avoir adopté, à la différence des Etats-Unis et d'autres puissances occidentales, « une attitude d'une haute moralité », recommandant le Général de Gaulle comme « le seul chef d'Etat de l'Occident sur l'amitié duquel les Arabes [peuvent compter] »²⁴.

A bien des égards, la politique arabe de la France ne découle ainsi pas d'un regain d'intérêt pour ces pays en tant que tels, mais sans doute bien davantage d'une lecture gaullienne des relations internationales et de la place que la politique étrangère française doit, dans ce cadre, jouer. En 1973, la gestion de la guerre du Kippour confirme cette analyse et témoigne son importance dans la compréhension des relations franco-américaines en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Cette nouvelle étape du conflit israélo-arabe et les chocs pétroliers successifs qui s'ensuivent sont pour la France l'occasion d'une nouvelle confrontation avec les Etats-Unis.

Toutefois, la présidence de Georges Pompidou, qui succède à de Gaulle en 1969, est d'abord marquée par une embellie des relations franco-américaines, engagée dans les derniers mois de la présidence de son prédécesseur. Ce rapprochement se poursuit en dépit d'un incident marquant la visite officielle de Pompidou aux Etats-Unis en février 1970. Pompidou y est alors pris à partie par de nombreux manifestants pro-israéliens protestants contre la politique arabe de la France et surtout la vente secrète de 110 avions Mirage à la Libye du colonel Kadhafi, à la position ouvertement panarabe et anti-israélienne. La vente est justifiée, en France, par la volonté de contrer l'influence soviétique dans la région²⁵. Elle a lieu contre l'avis de la diplomatie américaine, qui, n'étant pas parvenu à l'empêcher, est vraisemblablement à l'origine de la fuite de cette information dans la presse en décembre 1979²⁶. Cependant, les relations franco-américaines connaissent une embellie marquée, observables dans deux domaines en particulier. Sur les questions monétaires, longtemps sources de tensions entre les États-Unis et la France de la Vème République, le président français parvient en 1971 à jouer un rôle clef dans les négociations de sortie de crise conduites avec les Américains aux noms de la communauté européenne. Surtout, les Américains, opposants de longue date au développement d'armes nucléaires françaises autonomes, font évoluer leur politique en la matière et offrent au printemps de la même année l'établissement d'une coopération nucléaire secrète avec la France. Le programme est certes limité mais il est mis en place sans contrepartie et témoigne, surtout, de la reconnaissance de la France comme un allié stratégique majeur²⁷.

Cependant, les relations franco-américaines vont de nouveau se dégrader autour de la question moyen-orientale et plus précisément du conflit israélo-arabe. En octobre 1973, une coalition arabe menée par l'Égypte et la Syrie tente de reprendre les territoires perdus dans le Golan et le Sinaï en 1967, déclenchant la guerre dite du Kippour. La gestion française de la crise fait écho à celle de la Guerre des Six jours, et, davantage encore que cette dernière, tourne à la confrontation avec l'allié américain.

Outre le fait qu'ils y soutiennent des camps opposés – les Américains favorisant les Israéliens, tandis que les Français leurs préfèrent les pays arabes, comme l'illustre la formule devenue fameuse de Jobert lancée devant l'Assemblée générale des Nations Unis en octobre 1973 : « est-ce que tenter

²⁴ Maurice Vaisse, *La grandeur: politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*, Pour une histoire du XXe siècle (Paris: Fayard, 1998), 644.

²⁵ Styan, *France & Iraq*, 111.

²⁶ Styan, 113.

²⁷ Frédéric Bozo, *La politique étrangère française depuis 1945*, 127.

de remettre les pieds chez soi constitue forcément une agression imprévue ? » – , la gestion des Américains de la guerre du Kippour exacerbe les craintes de Pompidou d'un « condominium » américano-soviétiques. Cette inquiétude, en germe depuis les accords *Strategic Arms Limitation Talks* (SALT) du 26 mai 1972 limitant la course aux armements, est renforcée par la deuxième volée d'accords relatifs à la prévention de la guerre nucléaire conclus le 22 juin 1973 à San Clemente. Les dynamiques de guerre froide se développent en effet, parfois dangereusement, à la faveur du conflit, qui voit l'URSS apporter son soutien militaire plein à la Syrie et l'Égypte, et les États-Unis à Israël. Surtout, Pompidou critique l'exclusion des Européens des tentatives de sortie de crise conduites par les États-Unis en concertation avec l'Union soviétique²⁸. Cette gestion du conflit va explicitement à l'encontre du cadre de politique étrangère française formulée par de Gaulle et largement repris par Pompidou, en vertu duquel la diplomatie française entend peser dans la région moyen-orientale et ne peut accepter d'en être exclue par un allié américain dont elle peine à accepter l'influence désormais prépondérante dans cette région du monde²⁹. Elle fait écho au discours prononcé par Henry Kissinger le 23 avril 1973 au déjeuner annuel de l'*Associated Press*, dans lequel il oppose les intérêts des Européens, qualifiés de « régionaux », à ceux des Américains, qui sont eux tenus pour « internationaux ». La guerre de 1973 renforce ainsi la méfiance des Européens et particulièrement des Français à l'égard de « l'année de l'Europe », initiative américaine lancée au printemps de la même année qui est de plus en plus comprise comme une tentative d'affirmation de l'ascendant des États-Unis sur la communauté européenne, et de sa volonté de ne consentir à une politique étrangère européenne que dans la mesure où elle ne fait pas obstacle aux intérêts américains.

En retour, la France renforce ses positions en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ; en 1974, des accords bilatéraux visant à assurer sa sécurité énergétique dans un contexte de choc pétrolier consécutif à la guerre du Kippour sont notamment conclus avec l'Arabie Saoudite, l'Iran et l'Irak³⁰. Surtout, elle cherche à prendre la diplomatie américaine à contre-pied, en tirant parti de la guerre du Kippour pour susciter une prise de position européenne commune affirmant le principe d'une identité européenne. Cette tentative connaît dans un premier temps un réel succès, illustré par l'adoption d'une « déclaration sur le Moyen-Orient » le 6 novembre 1973, puis d'une « déclaration sur l'identité européenne » à l'issue du sommet de Copenhague les 14 et 15 décembre 1973.

Le lancement à la même occasion du « dialogue euro-arabe » témoigne de la volonté de la diplomatie française, conduite par Michel Jobert, de donner une dimension européenne à la politique arabe de la France. Le Bureau des affaires étrangères et du Commonwealth (*Foreign and Commonwealth Office*) dénonce à cette occasion une certaine instrumentalisation par la France de la coopération politique européenne à des fins nationales. Après s'être opposé à la publication d'une déclaration commune, cette dernière accepte en effet d'y participer à la condition qu'elle réaffirme la primauté du Conseil de sécurité, jusque-là mis à l'écart, ce qui lui permettrait de retrouver un siège à la table des négociations en tant que membre permanent³¹. La position commune européenne exprimée dans la déclaration sur le Moyen-Orient appuie la position diplomatique française, favorable au camp arabe. Elle propose en effet la même interprétation de la résolution 242, qui appelle l'État hébreu à quitter les territoires occupés depuis 1967 tout en reconnaissant le caractère politique de la question palestinienne³². Si les Français, assurés de la sécurité de leurs

²⁸ Gfeller, *Explore*, 91.

²⁹ Gfeller, 97.

³⁰ Gfeller, 95.

³¹ Gfeller, 95.

³² Gfeller, 96-97.

approvisionnement, semblent avoir été bien davantage motivés par des considérations stratégiques qu'énergétiques, ce n'est pas nécessairement le cas de ses voisins européens. La publication d'une déclaration reprenant la position pro-arabe de la France à l'échelle européenne est en effet grandement favorisée par le choc pétrolier, qui encourage les Etats européens les plus proches d'Israël, comme le Danemark ou l'Allemagne de l'Ouest, à adopter une position plus favorable aux intérêts arabes afin d'assurer la sécurité leurs approvisionnements énergétiques, dont plus de la moitié est issu de l'importation.

Cependant, c'est également en jouant de la sécurité énergétique de ses alliés européens que les États-Unis parviennent à faire voler leur unité en éclats. Ils proposent la mise en place d'une réponse concertée des pays industrialisés à la hausse des prix du pétrole à l'occasion d'une conférence qui devra se tenir à Washington en février 1974. Les Français, y voyant une nouvelle tentative américaine d'affirmer son ascendant sur ses alliés européens, s'y opposent ; les télégrammes diplomatiques échangés par Kissinger et Nixon donnent crédit à cette analyse³³. La conférence a finalement lieu et la pression américaine, ainsi que des situations énergétiques et des traditions de politique économique différentes, brisent, à Washington, l'unité européenne. Certains pays, comme la France et le Royaume-Uni, bénéficient en effet de relations plus favorables avec les pays arabes producteurs de pétrole dont ils tirent parti pour établir des accords bilatéraux garantissant leurs importations énergétiques, sans pour autant que leurs voisins ne bénéficient de la même sécurité. Cette situation les encourage à regarder d'un œil favorable le plan américain et à renforcer leurs relations transatlantiques. Par ailleurs, des traditions économiques divergentes entre des pays comme la France, favorable à un marché contrôlé par l'État qui en fixe les prix, et le Royaume-Uni ou les Pays-Bas, partisans d'un laisser-aller économique encouragé par l'exploitation de leurs propres ressources pétrolières, jouent également à rebours de l'unité européenne. La conférence, largement présentée dans la presse comme une confrontation historique entre Français et Américains, représentés respectivement par le ministre des affaires étrangères Michel Jobert et le secrétaire d'Etat à la sécurité nationale Henry Kissinger, constitue un nouveau sommet des tensions franco-américaines pendant la guerre froide, qui s'intensifient jusqu'au décès de Pompidou en avril 1974. A l'issue de la conférence, les dissensions franco-américaines s'accroissent autour de la question du dialogue euro-arabe, auquel les Etats-Unis ne sont pas favorables. Les membres de la communauté européenne sont un moment pris en tenaille entre les Français qui refusent de céder aux Américains réclamant un retrait du partenariat et les Américains qui agitent le spectre de menace d'un retrait des troupes d'Europe³⁴.

La guerre du Kippour et les épisodes qui en découlent entre octobre 1973 et avril 1974 – négociations relatives au conflit israélo-arabe, choc pétrolier, conférence de Washington – confirment ainsi le rôle de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient comme espace de rivalité entre la France supportant les pays arabes d'un côté et les Etats-Unis apportant leur soutien à l'Etat hébreu de l'autre. Au printemps 1974, l'antagonisme est tel que Kissinger décrit la politique étrangère française comme étant « la plus forte opposition internationale à la politique étrangère américaine », devant donc l'Union soviétique³⁵. Cette situation, en germe depuis la guerre des Six Jours, est le fruit en France d'une diplomatie largement préservée depuis la présidence de Gaulle, mais qui connaît

³³ Gfeller, 130.

³⁴ Gfeller, 149-51. Voir également Gfeller, 144-145, propos comparables tenus à l'occasion d'une conversation téléphonique avec le général John McCloy en février 1974.

³⁵ *Idem*

toutefois des évolutions, en particulier au travers de ses tentatives d'européanisation. Le décès de Pompidou, le 2 avril 1974, le départ de Jobert du ministère des Affaires étrangères et l'arrivée au pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing va permettre une amélioration des relations franco-américaines.

La campagne du nouveau président français s'était caractérisée par des promesses de « changement ». En matière de politique étrangère notamment, Giscard est le premier dirigeant de la Vème république à ne pas être gaulliste. Il apparaît d'abord comme plus atlantiste que ses prédécesseurs³⁶, et le début de sa présidence se caractérise par une amélioration des relations franco-américaines, entre autres permise par l'esprit de compromis démontré par la diplomatie française dans les secteurs énergétique et monétaire avec la création de l'Agence internationale de l'énergie en novembre 1974 et la réforme des statuts du Fonds monétaire international l'année suivante respectivement. Dans le domaine de la défense, l'adoption de la déclaration d'Ottawa, en juin 1974, témoigne d'une amélioration des relations franco-américaines ; la déclaration met à l'honneur la contribution nucléaire de la France au dispositif de défense atlantique. C'est également à la même époque la France et les États-Unis décident de poursuivre la coopération nucléaire secrète engagée par leurs prédécesseurs respectifs. Ce resserrement des relations transatlantiques est facilitée par le renouvellement des dirigeants américain et ouest européens peu après l'arrivée de Giscard au pouvoir, ces derniers étant désireux de réaffirmer leurs relations transatlantiques après les tensions ayant caractérisée « l'année de l'Europe ». Au Royaume-Uni, Edward Heath est remplacé par Harold Wilson après avoir perdu les élections de mars ; en RFA, Helmut Schmidt succède à Willy Brandt qui démissionne en mai suite à l'affaire Günter Guillaume ; et aux États-Unis, Gérald Ford accède à la présidence après que le scandale du Watergate ait contraint Richard Nixon à quitter le pouvoir en août. Même si Giscard se révèle un dirigeant très favorable à la cause palestinienne et plutôt critique vis-à-vis des accords de Camp Davis conclus en mars 1979, la question moyen-orientale ne sera pas, sous sa présidence, la pomme de discorde qu'elle a été dans les relations franco-américaines sous de Gaulle puis Pompidou.

En dépit d'un style différent et d'une attitude moins conflictuelle, Giscard n'introduit cependant pas d'évolution forte dans la pratique de la politique étrangère française. Les fondamentaux introduits par de Gaulle demeurent, la politique arabe se poursuit, et la dimension européenne insufflée par Pompidou est renforcée. L'adoption, le 13 juin 1980, d'une déclaration inspirée par la diplomatie française sur le Moyen-Orient à l'occasion du conseil européen, témoigne de cette continuité et illustre la volonté de se démarquer de la diplomatie américaine dans la région. Dans le même temps, la France renforce ses positions en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Elle resserre en particulier ses relations diplomatiques et commerciales avec les monarchies du Golfe et notamment l'Arabie Saoudite, l'Iran jusqu'à la révolution islamique de 1979, et surtout, l'Irak, avec qui de nombreuses visites officielles sont organisées. Plusieurs contrats civils de grands travaux y sont conclus, notamment suite à la visite de Jacques Chirac alors premier ministre à Bagdad en novembre 1974. Si la présidence de Giscard correspond à une affirmation de la prééminence élyséenne dans la gestion de la politique étrangère française, Chirac a cependant su jouer un rôle prépondérant dans les questions moyen-orientales. Il a tiré parti de sa position pour établir des relations personnelles fortes avec de nombreux dirigeants arabes, et notamment avec Saddam Hussein, qu'il reçoit à différentes reprises à Paris. A la fin de la décennie, les ventes d'armement, engagées vers la fin des années soixante, ont considérablement cru et jouent désormais un rôle de

³⁶ Gfeller, *Explore*, 155; Frédéric Bozo, *La politique étrangère française depuis 1945*, 143.

premier plan dans les relations commerciales franco-iraquiennes. Dans le même temps, une coopération technologique significative s'est également établie, y compris dans le domaine du nucléaire. Elle aboutit en 1980 à la livraison, très controversée, du réacteur Osirak.

Les relations entre la France et les États-Unis se dégradent de nouveau dans les dernières années du septennat de Giscard, en particulier après l'arrivée de l'administration de Jimmy Carter en janvier 1977. Les négociations stratégiques relatives aux missiles soviétiques SS 20, la question des accords SALT II, la gestion de l'invasion soviétique en Afghanistan et des événements agitant la Pologne sont autant de points d'achoppement pour les diplomaties françaises et américaines.

Les élections présidentielles de mai 1981 voient la défaite de Giscard et l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, premier socialiste à accéder à la présidence de la Vème République. Son élection, et la nomination de pas moins de quatre ministres communistes au gouvernement, est source d'inquiétude pour le gouvernement de Ronald Reagan arrivé au pouvoir quelques mois auparavant³⁷. Cependant, le premier septennat de Mitterrand se caractérise très vite par sa volonté de resserrer la relation transatlantique en réponse au retour en force de dynamiques de guerre froide illustré par la problématique des missiles SS 20 et la campagne menée par l'Union soviétique en Afghanistan. Ce faisant, Mitterrand souhaite se placer en rupture de la politique conduite par son prédécesseur à l'égard de l'Union soviétique, dont il estime qu'elle a été caractérisée par une trop grande proximité avec l'Union soviétique. En dépit du maintien d'une communication discrète avec les dirigeants soviétiques, les réunions régulières mises en place par Giscard sont ainsi gelées. Au vice-président américain George H. W. Bush dépêché à Paris, Mitterrand donne des gages de son engagement en faveur de l'Alliance atlantique, qui seront notamment concrétisés par la révélation d'une opération de contre-espionnage soviétique majeure, « Farewell ». Sans revenir sur la place unique de la France au sein de l'Alliance atlantique, le président nouvellement élu affiche dès le début de son mandat sa volonté de renforcer la coopération de la France avec l'OTAN, comme l'illustre symboliquement la tenue en 1983 d'une réunion ministérielle de l'Alliance à Paris, la première depuis la sortie de la France du commandement intégré en 1966. Les relations franco-américaines sont excellentes, à leur meilleur sans doute depuis la crise de Cuba, en 1962³⁸.

Pour autant, les grandes lignes de la politique étrangère française dessinées par de Gaulle demeurent, et la diplomatie française ne peut être assimilée à un alignement sur les positions américaines. Le premier septennat de Mitterrand est ainsi émaillé de dissensions entre la France et les États-Unis, qui, sans évoluer en affrontement significatif, témoignent de la pérennité de l'héritage diplomatique gaullien. Le maintien d'une force de dissuasion nucléaire, ainsi que l'autonomie décisionnelle en matière de politique étrangère, demeurent ainsi des pierres angulaires de la diplomatie française. Pour l'Elysée, l'éventualité d'une prise en compte des armes nucléaires françaises dans les négociations relatives aux forces nucléaires intermédiaires demeure ainsi fermement exclue.

Vis-à-vis de l'Union soviétique, les insistantes propositions américaines de mise en place d'une politique de sanctions, en particulier au lendemain de la répression exercée en Pologne, sont systématiquement rejetées, de même que sont écartées les objections de Washington à la construction d'un gazoduc approvisionnant l'Europe depuis la Sibérie. A l'issue du règlement de la

³⁷ Hélène Harter, « Les Américains et l'élection de François Mitterrand en 1981 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 101-102, n° 1 (2011): 29.

³⁸ Frédéric Bozo, *La politique étrangère française depuis 1945*, 174.

crise des euromissiles et dans un contexte de nouvelle détente, l'Élysée recherchera d'ailleurs un renforcement des relations franco-soviétiques, illustré notamment par la visite de Mitterrand à Moscou en juin 1984. La politique Nord-Sud conduite par la France, et particulier au Mexique ; la question de l'Initiative de défense stratégique, ainsi que celle de l'ouverture d'un nouveau cycle de négociation de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) sont également sources de tensions, quoi que contenues, entre la France et les États-Unis à l'occasion du premier septennat mitterrandien. En avril 1986, Mitterrand refuse d'autoriser des appareils américains à survoler la France pour bombarder la Libye. Les États-Unis souhaitent alors infliger des frappes punitives au dirigeant libyen Mouammar Kadhafi pour avoir orchestré différents actes de terrorisme en Europe, et en particulier un attentat visant une boîte de nuit berlinoise fréquentée par des soldats américains. La France tergiverse, officiellement réticente à la perspective de participer à une coalition de deux pays occidentaux riches contre un pays arabe, qui se trouve de surcroît être grand importateur d'armement français. Ces réticences sont interprétées outre-Atlantique comme un manque de solidarité et sources de tensions franco-américaines.

En dépit des critiques virulentes qu'il a pu avoir à l'encontre de la politique arabe de la France, accusée de n'avoir d'autres visées que commerciales³⁹, Mitterrand n'appliquera pas non plus d'inflexions significative à la politique française en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. La volonté de jouer un rôle dans la résolution du conflit israélo-arabe et le soutien à l'Irak de Saddam Hussein, marqueurs de la diplomatie moyen-orientale de ses prédécesseurs, demeurent les pierres angulaires de l'action française dans la région pendant son premier septennat.

Mitterrand avait certes affirmé au long de la campagne présidentielle sa volonté de resserrer la coopération franco-israélienne, qu'il souhaite placer au cœur de sa diplomatie moyen-orientale. Une fois élu, il est le premier président français à s'y rendre en visite d'État et donne à cette occasion un discours à la Knesset. Cette allocution présente pourtant une certaine continuité avec la ligne diplomatique française de la Vème République, traditionnellement plus favorable au camp arabe que palestinien. Mitterrand y mentionne notamment le programme de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), et y reconnaît également le droit des Palestiniens à établir un État. Le discours est assez défavorablement reçu et n'est pas propice au renforcement des relations franco-israéliennes. La campagne israélienne au Liban conduit même Mitterrand, en août 1982, à porter secours à l'OLP, dont le dirigeant Yasser Arafat se trouve pris au piège dans Beyrouth assiégée par les forces israéliennes. En décembre 1983, il portera de nouveau secours à la direction de l'OLP en les évacuant cette fois de Tripoli, prise en siège par l'armée syrienne. Contrairement à son homologue américain, Mitterrand est en effet convaincu de l'importance de préserver cet interlocuteur politique palestinien pour permettre à un processus de paix avec Israël d'aboutir. Dix années plus tard, les accords d'Oslo sembleront vérifier la justesse de cette intuition. En dépit de son implication dans la gestion du conflit israélo-libanais, la diplomatie française ne parvient cependant pas à peser sur les accords de paix conduits en mai 1983 sous l'égide des États-Unis. À l'issue du premier septennat de Mitterrand, la diplomatie française n'a ainsi réussi ni le rapprochement qu'elle souhaitait avec l'État hébreu, ni à faire entendre sa voix dans la résolution d'un nouvel épisode du conflit israélo-arabe

³⁹ Dans les mois précédant l'élection présidentielle, le parti socialiste a à plusieurs reprises critiqué les contrats d'armement conclus par la France avec l'Irak et l'Arabie Saoudite. Mitterrand lui-même a prononcé un discours en ce sens devant l'Assemblée nationale en avril 1980. Styan, *France & Iraq*, 135.

face aux Etats-Unis, que le retour en force des dynamiques de guerre froide ont encouragé à favoriser les Israéliens contre ses ennemis arabes perçus comme des relais de l'Union soviétique⁴⁰.

Les relations commerciales et politiques entretenues avec le reste du monde arabe ne sont pas non plus remises en question. Si l'arrivée de Mitterrand avait pu susciter une certaine appréhension auprès des pays arabes pouvant craindre un renversement des alliances françaises à la faveur de l'Etat hébreu, le nouveau président dissipe ces inquiétudes dès les premiers mois de son septennat. Il renforce même les relations avec les monarchies du Golfe et surtout l'Arabie saoudite, dont le roi Khaled est reçu à Paris dès juin 1981. Certes, le président français refuse de reconstruire le réacteur nucléaire Osirak, dont la vente aux Irakiens avait été conclue par le gouvernement français en 1979 en dépit de l'opposition des Etats-Unis, lorsqu'il est détruit en juin 1981 par des frappes israéliennes. Mais, en dépit du déclenchement de la guerre avec l'Iran en 1980, les livraisons d'armement à l'Irak se poursuivent tout au long des années quatre-vingt, faisant progressivement de la France un soutien majeur du régime de Saddam Hussein. Dès le début de l'année 1983, 40 % des exportations d'armement français sont estimées être destinées à l'Irak⁴¹ ; au total, la France a été le deuxième pays fournisseur d'armement au profit de l'Irak dans le conflit l'opposant à l'Iran, pour un montant total estimé à 17 milliards de dollars. Ce soutien de la France à l'Irak est encouragé par la majorité des pays arabes à l'exception de la Syrie⁴², et, tacitement au moins, par les Etats-Unis⁴³ ; tous sont inquiétés par l'avènement en Iran d'une république islamique chiite. Il place pourtant la France dans une situation fort délicate, s'apparentant par moments à de la co-belligérance, comme illustré en 1983 par le prêt par la Marine française de cinq avions Super-Etendard équipés de missiles Exocet. La France apparaît, dès lors, comme un soutien inconditionnel de l'Irak aux yeux des Iraniens, d'autant qu'elle a, dès l'été 1981, accordé l'asile à des personnages de premier plan du paysage politique iranien: Bani Sadr et Massoud Radjavi, respectivement ancien président de la république islamique et chef des moudjahidins.

Dès le 4 septembre 1981, l'ambassadeur de France au Liban, Louis Delamare, est assassiné en représailles par des agents iraniens ; le 15 avril 1982, le directeur de la Direction générale de la sécurité extérieure est à son tour assassiné avec sa femme. L'affaire des avions Supers-Etendard entraîne une dégradation considérable des relations franco-iraniennes, se traduisant par une série de prise d'otages puis d'attentats terroristes en représailles au soutien de la France à l'Irak, d'abord au Liban, et ensuite sur le territoire national. Dans les semaines suivant la livraison des avions, un attentat suicide vise simultanément les contingents français et américains stationnés à Beyrouth, tuant respectivement 58 Français et 241 Américains. Au début de l'année 1986, plusieurs séries de prise d'otages orchestrés par les Iraniens, suivie d'un premier attentat terroriste sur les Champs-Élysées agitent les élections législatives. Les attentats se poursuivront à l'issue des élections, notamment lorsqu'un attentat à la voiture piégée tue six personnes rue de Rennes en septembre de la même année. La question des otages français retenus au Liban jouera également un rôle de premier plan en politique intérieure à l'occasion de la campagne présidentielle opposant en 1988 Jacques Chirac à François Mitterrand.

Ces épisodes soulignent ainsi les difficultés et les limites à laquelle l'action française se heurte en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Le contraste entre les effets d'annonce de

⁴⁰ Jean-Pierre Filiu, « L'engagement de François Mitterrand au Moyen-Orient », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 101-102, n° 1 (2011): 52.

⁴¹ Styan, *France & Iraq*, 142.

⁴² Qui soutient elle l'Iran.

⁴³ A partir de la fin de l'année 1983 en particulier. Styan, *France & Iraq*, 168.

Mitterrand avant son arrivée au pouvoir – âpre critique des exportations d'armement français dans la région et volonté de resserrer les relations avec Israël – et la réalité diplomatique de son premier septennat – soutien presque inconditionnel à l'Irak et aide décisive apportée à l'OLP – soulignent le poids de l'héritage gaullien en politique étrangère, et la difficulté qu'il y a à rompre avec les dynamiques géopolitiques et commerciales initiées par la politique dite arabe de la France.

En dépit des tensions franco-américaines caractéristiques de la politique étrangère de la Vème République telle que conceptualisée par de Gaulle et largement reprise par ses successeurs, l'allégeance de la France au bloc de l'Ouest n'a jamais véritablement été remise en question au cours de la guerre froide. Lorsque les tensions entre les États-Unis et l'Union soviétique étaient à leur comble et faisaient craindre l'éclatement d'un conflit mondialisé, la France s'est toujours sans ambiguïté rangée aux côtés de l'allié américain, comme l'illustrent en 1962 la crise de Cuba, en 1973 la guerre du Kippour, ou encore la crise des euromissiles qui agite les années quatre-vingts.

A l'heure du bilan, la politique étrangère de tous les présidents français de la Vème République, y compris ceux arrivés au pouvoir avec la volonté de rénover la diplomatie française au Moyen-Orient comme notamment François Mitterrand, s'est caractérisée par leur pérennité avec leurs prédécesseurs beaucoup plus que par les changements qu'ils ont introduits. La volonté de jouer un rôle dans la résolution du conflit israélo-arabe et la centralité de la relations avec l'Irak sont ainsi demeurées les pierres de touche la politique moyen-orientale de la France pendant toute cette période.

Enfin, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient a, tout au long de la guerre froide, constitué un espace de rivalité et de dissension beaucoup plus que d'entente entre la France et États-Unis, où la première a avec constance cherché à se démarquer de la seconde pour demeurer influente dans son ancien pré carré.

Les relations franco-américaines à l'issue de la guerre froide : la diplomatie française face à l'hégémonie américaine puis la Guerre contre le terrorisme

Au sortir de la guerre froide, la diplomatie française se caractérise d'abord par des difficultés à s'adapter au nouvel ordre mondial qui en émerge. La communication hésitante relative à la réunification de l'Allemagne et les maladresses de la diplomatie conduite vis-à-vis de l'URSS et des pays de l'Est en témoignent⁴⁴. La diplomatie française avait, on l'a vu, en effet été conçue pour opérer dans un contexte de guerre froide qui cesse à partir de 1991 d'exister ; dès lors, certaines orientations phares de la diplomatie française, telles que la dénonciation de la politique des blocs associée à un ancrage de fait au sein du bloc de l'Ouest, n'ont plus lieu d'être. Les États-Unis émergent pendant cette période comme la seule superpuissance sur la scène internationale⁴⁵. Ils font ce faisant preuve d'un unilatéralisme de plus en plus marqué, tout en se désintéressant dans une certaine mesure du théâtre européen, comme l'illustre le retrait relatif des Américains dans le cadre de la crise bosniaque⁴⁶. Dans le même temps, les dynamiques de mondialisation se renforcent.

⁴⁴ Sur ces questions, voir Frédéric Bozo, « La fin de "Yalta" (1988-1995) », in *La politique étrangère française depuis 1945* (Paris: Flammarion, 2012).

⁴⁵ Ce qui donnera, avant la fin de la décennie, naissance au concept d'hyper puissance sous la plume d'Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères françaises.

⁴⁶ Frédéric Bozo, *La politique étrangère française depuis 1945*, 209.

Dans ce contexte, si la volonté de la France de « maintenir son rang » et son indépendance demeure, elle se traduira de plus en plus par une affirmation de son attachement au droit international et au multilatéralisme, et en particulier dans le cadre des Nations unies. Il s'agira d'un facteur clef dans sa décision de participer militairement à la première grande crise de l'après-guerre froide, la première guerre du Golfe.

Après avoir entretenu des relations politiques et commerciales très fortes avec l'Irak, en particulier à l'occasion de la guerre l'opposant à l'Iran pendant la majeure partie des années quatre-vingts, les rapports avec Bagdad ont perdu beaucoup de leur importance après 1988. L'accumulation de dettes résultant de ventes d'armes très importantes dont l'Irak n'a jamais pu honorer le paiement a conduit à une mise au pas des relations commerciales avec l'Irak tout en permettant une normalisation des relations avec l'Iran. Paradoxalement, ce déclin des relations bilatérales franco-irakiennes coïncide peu ou prou avec une importance grandissante de la question irakienne sur la scène internationale et pour la politique étrangère française. Au terme d'une campagne militaire fulgurante, Saddam Hussein envahit et annexe au mois d'août 1990 son voisin koweïtien. La solidarité avec ses alliés occidentaux et le respect du droit international encourage Mitterrand à se déclarer immédiatement favorable à une intervention militaire, dans la mesure où elle ne peut absolument pas être évitée pour rétablir l'intégrité territoriale du Koweït. Dans les mois qui suivent, un effort diplomatique considérable est déployé par la France en ce sens, notamment avec l'envoi jusqu'à la dernière minute de nombreux émissaires⁴⁷. Ces initiatives créent une certaine ambiguïté quant à la détermination de la France à intervenir et suscitent ainsi un certain agacement, en particulier chez les Américains. Elles contribuent toutefois à gagner le soutien de l'opinion publique française dans l'éventualité d'un déploiement des troupes. En effet, l'éventualité d'une intervention ne fait pas l'unanimité, y compris au sein du gouvernement français. En particulier, le ministre des Armées Jean-Pierre Chevènement s'y oppose, jugeant qu'elle compromettrait l'indépendance stratégique française, le commandement militaire étant dans le cadre de l'opération *in fine* subordonnée aux Américains⁴⁸. Il démissionne finalement le 29 janvier 1991, peu après le lancement des hostilités.

La guerre du Golfe résultera, en France, en une remise en question de la capacité du pays à intervenir et à peser sur la scène internationale. Le conflit, le plus important depuis la guerre d'Algérie auquel la France prend part, expose les faiblesses de son outil militaire, la France peinant, sur une armée de terre de presque 300 000 hommes, à en déployer plus de 12 000⁴⁹. Cela conduit à la publication en 1994 d'un *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* qui souligne notamment la nécessité d'une capacité de projection à distance⁵⁰. Surtout, la France ne parvient pas à tirer bénéfice de son engagement militaire dans Golfe pour peser au Moyen-Orient face à l'hégémonie grandissante des Américains.

Ainsi, ni la France ni l'Europe ne parviennent à jouer un rôle dans le processus de paix israélo-arabe engagé par les États-Unis à la conférence de Madrid à l'automne 1991. Ce processus abouti avec la signature des accords d'Oslo puis de Washington, en août et septembre 1993 respectivement. Or, la diplomatie française était depuis longtemps très impliquée sur cette question. En aidant l'OLP à émerger comme un interlocuteur politique crédible du paysage politique

⁴⁷ Styan, *France & Iraq*, 176-78.

⁴⁸ Comme il l'explique dans un livre publié l'année suivante : Jean-Pierre Chevènement, *Une certaine idée de la République m'amène* (Paris: Albin Michel, 1992).

⁴⁹ Styan, *France & Iraq*, 181.

⁵⁰ Doise et Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire*, 659.

palestinien au cours des années quatre-vingt, elle a d'une certaine manière contribué au succès des négociations, sans pour autant en tirer aucun crédit.

A l'issue du deuxième septennat de Mitterrand, les principes fondateurs de la politique étrangère française ne sont certes pas ouvertement remis en question. Cependant, la fin de la guerre froide entraîne des évolutions majeures du contexte international qui avait vu ces mêmes principes naître. Si la première guerre du Golfe illustre ainsi comment l'affirmation du rang et de l'indépendance de la France sont toujours au cœur de sa diplomatie, elle démontre également les difficultés croissantes de la France à s'affirmer face à l'hyperpuissance américaine. Ce nouvel ordre mondial entraîne des évolutions, quoique progressives, de la diplomatie française, qui réaffirme avec force dans les années d'après-guerre froide la primauté du droit international et des institutions multilatérales, alors que les Etats-Unis se distinguent de plus en plus par leur diplomatie unilatéraliste.

Les tentatives de normalisation de la situation de la France au sein de l'OTAN illustrent la volonté française de faire progressivement évoluer sa diplomatie en lien avec le nouvel ordre international émergent de la fin de la guerre froide. Dès le début des années quatre-vingt-dix, Mitterrand avait discrètement entamé avec les Américains des discussions relatives à une possible évolution de la place de la France au sein de l'OTAN ; elles n'ont toutefois pas abouti. Surtout, après avoir annoncé en décembre 1995 rejoindre les organes non intégrés de l'OTAN (réunion des ministres de la défense et comité militaire), Jacques Chirac tire parti d'un discours donné le 1^{er} février 1996 devant le Congrès américain pour annoncer le souhait de la France de reprendre sa place au sein du commandement intégré de l'Alliance. Cependant, les négociations franco-américaines à ce sujet s'embourbent, en particulier sur la question du partage des responsabilités au sein de l'OTAN en Europe. Les Américains souhaitent garantir leur suprématie au sein de l'Alliance atlantique, tandis que les Français cherchent à obtenir que le commandement de l'Alliance situé au sud de l'Italie passe aux mains des Européens. De surcroît, les situations de politique intérieure américaine et française deviennent de plus en plus défavorables au succès des discussions. Aux Etats-Unis, l'approche des élections présidentielles de l'automne 1996 réduisent la marge de manœuvre de Bill Clinton ; en France, l'opposition au projet de normalisation de la place de la France au sein de l'OTAN grandit, tant dans la majorité que dans l'opposition. La victoire des socialistes aux élections législatives anticipées de mai 1997 et l'arrivée au pouvoir du gouvernement de cohabitation de Lionel Jospin marque l'échec du rapprochement voulu par Chirac.

Au printemps 1999, l'opération *Force alliée* au Kosovo illustrera tout à la fois la prééminence des Etats-Unis dans la sécurité européenne et les divergences franco-américaines relatives au rôle des institutions multilatérales et aux modalités d'intervention de l'Alliance atlantique. Si l'intervention de l'OTAN est largement soutenue en Europe, cette décision est prise sans mandat explicite des Nations Unies, pour contourner le veto russe qui aurait paralysé le Conseil de sécurité. Elle va en ce sens à l'encontre des principes de respect du droit international et des institutions multilatérales prônés par la France, face aux tendances hégémoniques de plus en plus marquées de son allié américain. Les frictions franco-américaines au sujet de l'Alliance atlantique se poursuivent tout au long des années quatre-vingt-dix relativement à la question de la progression de l'OTAN à l'Est et à celle de l'élargissement de ses compétences, voulu par les Américains et rejeté par les Français.

Outre la volonté affichée de normalisation des relations de la France avec l'OTAN, Chirac entend faire de la relance de la politique arabe de la France une pierre de touche de sa présidence, comme il l'annonce le 8 avril 1996 dans un discours donné à l'université du Caire. Il pourra pour ce

faire tirer parti des relations étroites établies avec plusieurs dirigeants arabes au cours de sa carrière politique comme le premier ministre libanais Rafic Hariri, le président égyptien Hosni Moubarak, le dirigeant émirati Cheikh Zayed ben Sultan Al Nahyane, etc. Cette politique trouvera une traduction concrète et une dimension européenne avec le lancement en novembre 1995 du processus de Barcelone. Cependant, l'affirmation de la diplomatie française et européenne au Proche-Orient doit composer avec et souvent faire face aux Etats-Unis, qui jouent un rôle prédominant dans la région et s'accommodent difficilement de la participation de leurs alliés. C'est notamment le cas dans les négociations de sortie de crise de l'opération « Raisins de la colère », conduite au printemps 1996 par l'armée israélienne dans le sud du Liban, où la diplomatie française arrache, grâce au travail assidu de son ministre des Affaires étrangères Hervé de Charette, une surveillance conjointement menée par la France et les États-Unis du cessez-le-feu. En dépit de sa volonté affirmée de jouer un rôle dans la résolution du conflit israélo-arabe, pierre angulaire de la diplomatie française au Moyen-Orient tout au long de la guerre froide et élément clef du renouveau de la politique arabe de la France voulu par Chirac, les tentatives du président patinent, en particulier après l'arrivée au pouvoir de Benyamin Nétanyahou en mai 1996.

A partir du milieu des années quatre-vingt-dix, la question irakienne revient progressivement sur le devant de la scène internationale, où elle s'affirme comme une source de dissension entre la France et les Etats-Unis. Depuis la fin de la guerre du Golfe, le régime irakien fait en effet l'objet de sanctions de l'ONU, qui exige en particulier l'abandon de son programme de développement d'armes de destruction massive. Le régime est toutefois fort peu coopératif, et la politique de sanctions peine à porter ses fruits. Alors que la France encourage progressivement un changement de politique et un abandon des sanctions, qui pèsent sur les populations civiles sans faire fléchir le régime, les Américains eux s'agacent du manque de bonne volonté du régime de Saddam Hussein, dont ils souhaitent, assez ouvertement à fin de la décennie, le départ. En septembre 1996, les Français réduisent leur participation à l'opération de surveillance mise en place sous l'égide des Nations Unies à l'issue de la première guerre du Golfe après que les Américains aient procédé à des attaques aériennes sans les avoir au préalable consultés. Une nouvelle campagne de bombardement conjointement conduite par les États-Unis et le Royaume-Uni en décembre 1998 conduit la France à mettre complètement fin à sa participation à l'opération onusienne de surveillance et de désarmement de l'Irak. Au lendemain des bombardements, la France, aux côtés de la Chine et de la Russie, s'abstient lors de l'adoption de la Résolution 1284 qui renforce le régime de surveillance auquel l'Irak est soumis. Dans une certaine mesure, cet épisode préfigure ainsi la division du Conseil de sécurité sur la question irakienne de 2003. La poursuite des bombardements aériens conduites par les Américains et les Britanniques en février 2001 renforce, en France, la critique de la diplomatie anglo-saxonne au sujet de la question irakienne.

Si l'Irak avait occupé une place de choix dans la conduite de la politique étrangère de la France pendant la guerre froide, le souci croissant accordé à la question irakienne à partir du milieu des années quatre-vingt-dix et au début des années deux mille par la diplomatie française ne peut ainsi que partiellement être associé à la volonté de renouveau de la politique arabe manifestée par le président Chirac. Le souci du respect du droit international et des institutions multilatérales, constante clef de la diplomatie française dans le contexte d'après-guerre froide, contribue sans doute beaucoup plus à informer la politique française à l'égard du régime de Saddam Hussein.

Les attentats du 11 septembre 2001 conduisent toutefois à une période de resserrement fort des relations franco-américaines, illustré par l'éditorial du *Monde* du 13 septembre intitulé « Nous sommes tous des Américains ». Si les alliés s'inquiètent et craignent une réponse trop fortement

militarisée de la part des Etats-Unis, ils espèrent aussi que les attentats encourageront les Américains sur la voie du multilatéralisme, comme l'illustrent les propos d'Hubert Védrine. Lors d'un entretien accordé au *Monde*, il déclare notamment:

« Ce qui m'a frappé, c'est que Georges Bush et Colin Powell ne parlaient pas ou plus de façon unilatéraliste ; ils parlaient de coalition, d'échange d'informations, de discussions avec les partenaires occidentaux, avec la Russie, la Chine, Inde, la plupart des gouvernements arabes. C'est une approche multilatérale de la politique à mener, dans la durée, pour lutter contre le terrorisme et l'éradiquer. »⁵¹

Or, le succès des premiers mois de la campagne d'Afghanistan, menée largement par les seuls États-Unis, leur prouve dans une certaine mesure qu'ils n'ont pas besoin de leurs alliés pour réussir militairement. Loin d'encourager les Américains dans la voie de la coopération, les attentats du 11 septembre décuplent, au contraire, les tendances unilatéralistes développées au cours des années quatre-vingt-dix. Le discours de l'État de l'Union du 29 janvier 2002, dans lequel George W. Bush fait état d'un « axe du mal » représentant une menace fondamentale pour la sécurité de son pays, est très mal reçu en Europe, où on dénonce le manichéisme et les simplifications dont il fait preuve.

C'est dans ce contexte que se dessine la crise de l'hiver 2003 relative à l'intervention américaine en Irak. Au lendemain des attentats du 11 septembre et de la campagne d'Afghanistan, la volonté américaine d'intervenir militairement en Irak est de plus en plus affirmée. Le président des Etats-Unis Georges W. Bush commence d'abord par rechercher une solution dans l'enceinte onusienne, comme en témoigne le discours qu'il prononce le 12 septembre 2002 à New York. Au terme d'une négociation difficile opposant en particulier les Américains aux Français, la Résolution 1441, qui prévoit un renforcement des inspections tout en envisageant l'éventualité d'une intervention militaire, est adoptée à l'unanimité en novembre. Cependant, la détermination des Etats-Unis à intervenir en Irak met fin à ce compromis et conduit à une crise grave des relations franco-américaines. Cette dernière se cristallise en février 2003, d'abord à l'occasion du discours prononcé à l'ONU par le ministre des affaires étrangères Dominique de Villepin en faveur du maintien des inspections, puis lorsque la France, au travers d'un mémorandum conjointement adressé avec l'Allemagne et la Russie, refuse d'apporter son soutien au projet américain d'invasion de l'Irak, qui vise officiellement à procéder à la destruction de son arsenal nucléaire. Cette décision est motivée par différents facteurs, détaillés à l'occasion d'un entretien accordé en septembre 2002 par Jacques Chirac au *New York Times*⁵². Outre la nécessité d'amélioration du système d'inspection en place, le président français souligne le rejet d'un principe de relation automatique entre le manque de coopération de l'Irak dans le processus de désarmement et la décision d'y intervenir militairement. La nécessité de dissocier le désarmement du régime et le départ de son dirigeant est également affirmée. Surtout, si intervention il y a, Chirac insiste sur la nécessité d'une action militaire légitimée par une résolution de l'ONU et prise en conformité avec le droit international. En ce sens, le refus de la France d'intervenir en Irak en 2003 se place dans la continuité des priorités diplomatiques françaises du contexte d'après-guerre froide : rejet de l'unilatéralisme américain et

⁵¹ Justin Vaïsse, « "La double inconstance". L'impact des attentats du 11 septembre 2001 sur les relations franco-américaines », in *Les relations franco-américaines au XXe siècle: [actes du] colloque de l'observatoire de la politique étrangère américaine 24 et 25 mai 2002 avec le concours du German Marshall Fund of the United States*, éd. par Pierre Mélandri et Serge Ricard, L'Aire anglophone (Paris Budapest Torino: l'Harmattan, 2003), 236.

⁵² Frédéric Bozo, *Histoire secrète de la crise irakienne. La France, les Etats-Unis et l'Irak 1991-2003* (Paris: Perrin, 2013), 153-54.

promotion de l'action des institutions multilatérales légitimées par le droit international. Cet épisode porte un coup très dur aux relations franco-américaines ; il est aussi source, pour le chef de l'Etat français, d'une immense popularité dans le monde arabe. En dépit d'un réchauffement progressif des relations à partir de l'année suivante – illustré notamment par la gestion de la question libanaise –, qui permet de dépasser la brouille irakienne, le quinquennat de Chirac a durablement été marqué par le refus d'intervenir militairement en Irak.

A son arrivée à la présidence française au printemps 2007, Nicolas Sarkozy souhaite comme nombre de ses prédécesseurs établir d'entrée de jeu de bons rapports avec les Etats-Unis. Il adopte ainsi rapidement plusieurs mesures de nature à renforcer la relation transatlantique. Après avoir annoncé au cours de sa campagne le retrait de la France d'Afghanistan, le président y envoie à la demande des Américains davantage de troupes⁵³. Dès les premiers mois de sa présidence, il fait part de sa volonté de réintégrer la France au commandement intégré de l'OTAN⁵⁴. Cette décision, entérinée à l'occasion du Sommet de Strasbourg-Kehl marquant le soixantième anniversaire de l'Alliance transatlantique, a été largement critiquée au sein de la classe politique française, qui reproche au président une prise de position pro-américaine trahissant l'héritage gaullien⁵⁵. Par-delà la question du resserrement des liens unissant la France à l'OTAN, c'est aussi le personnage de Sarkozy lui-même, sa volonté affichée de renouveler activement la relation transatlantique⁵⁶ ainsi que le projet de société dont il est porteur - promotion de la discrimination positive⁵⁷, du libéralisme économique⁵⁸, de la laïcité positive et de la religion⁵⁹ - qui sont jugés trop proches de Washington et lui valent le surnom de « Sarkozy l'Américain »⁶⁰.

Dans le même temps, la rupture annoncée par Sarkozy en politique extérieure et dont le rapprochement avec les Etats-Unis se voulait une pierre de touche est largement critiquée comme un changement de style plutôt qu'une évolution de fond⁶¹. Sous couvert de rupture, les grandes tendances de la politique étrangère et de sécurité menée par Sarkozy ne diffèrent fondamentalement pas de celle de ses prédécesseurs, qui avaient eux aussi cherché à normaliser la situation de la France au sein de l'OTAN⁶². En réalité, la politique extérieure de Sarkozy s'inscrit largement dans le cadre de l'héritage gaulliste revendiqué par tous les présidents de la Vème République, comme l'illustrent notamment l'importance accordée à la relance de la construction européenne et du couple franco-allemand. De surcroît, la décision de réintégrer la France au

⁵³ Jean-Christophe Cambadélis, Entretien : « Nicolas Sarkozy est partout, la France est nulle part, » *Revue internationale et stratégique*, 77, 1 (2010) : 77-83.

⁵⁴ Sarkozy, « Allocution à l'occasion de l'ouverture de la XV^e Conférence des ambassadeurs », Paris, Palais de l'Élysée, 27 août 2007

⁵⁵ Voir par exemple : Chevènement, « La réintégration de la France à l'OTAN, une décision inopportune »

⁵⁶ « La France est l'amie des Etats-Unis d'Amérique », Sarkozy, Discours au congrès américain de novembre 2007

⁵⁷ Denis Lacorne, « Le « rêve américain » du président Sarkozy, » *Le Débat*, 4 (2008) : 23.

⁵⁸ Lacorne, 24.

⁵⁹ Lacorne, 23.

⁶⁰ Lacorne.

⁶¹ Voir par exemple : Hervé de Charette, « Nicolas Sarkozy et la politique étrangère de la France : entre changement et continuité », *Revue internationale et stratégique* 70, n° 2 (3 juin 2008) : 7-12. Dominique de Villepin, « La France gesticule... mais ne dit rien, » *Le Monde Diplomatique*, décembre 2014.

⁶² Voir *supra*.

commandement intégré de l'OTAN n'est pas non plus nécessairement le fruit d'une politique résolument pro-américaine. Comme le soulignent Bozo, Vaisse et Meunier, cette décision peut également témoigner de la volonté du président d'accroître la puissance française au sein de l'organisation transatlantique, la conduite d'une politique critique des Etats-Unis demeurant possible indépendamment du rattachement de la France au commandement intégré de l'OTAN⁶³.

Cependant, la présidence de Sarkozy a manifestement coïncidé avec l'avènement d'une nouvelle manière de faire la politique extérieure en France. A la tête de l'Etat comme au sein des cercles diplomatiques, le sentiment latent d'anti-américanisme qui prévalait au cours de la guerre froide et des années quatre-vingt-dix s'est progressivement effacé, rendant le corps diplomatique français plus propice à la conduite de la politique étrangère voulue par Nicolas Sarkozy⁶⁴.

Histoire de la période étudiée : Un renversement stratégique franco-américain sous la présidence d'Obama ?

Un an et demi après l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy en France, Barack Obama est élu président des Etats-Unis. La volonté de rupture avec l'ère George W. Bush constitue au cours de sa campagne l'un des aspects clefs de sa plateforme de politique extérieure. La question du désengagement américain en Irak en est un bon exemple. Alors que son adversaire Républicain John McCain appelait à ne retirer les troupes qu'à l'issue d'une campagne militaire victorieuse, Obama, opposant de longue date à l'invasion américaine⁶⁵, promet de s'en désengager dès mai 2009 en faveur d'un recentrage sur le théâtre afghano-pakistanaï⁶⁶. Au travers de la guerre d'Irak, c'est la fabrique de politique étrangère et de sécurité américaine qu'Obama critique. A ses yeux, outre le président Georges W. Bush et son administration, ce sont également les cercles de politique étrangère de la capitale, qui se sont majoritairement prononcés en faveur de l'invasion, ainsi que le Congrès, qui leur a largement apporté son soutien, qui tous ensemble ont conduit l'Amérique à commettre ce qu'il considère être sa pire erreur stratégique en politique extérieure depuis la guerre du Vietnam⁶⁷.

Au microcosme de politique étrangère et de sécurité de Washington, Obama oppose une nouvelle manière de faire la politique extérieure nourrie de concepts, dont l'énonciation et la mise en pratique vont s'égrener au cours de ses mandats présidentiels. Selon lui, la politique étrangère américaine doit être l'émanation et le reflet de la puissance nationale américaine. En ce sens, elle repose sur la résolution de problématiques domestiques frappant de plein fouet les Etats-Unis lorsqu'il arrive au pouvoir en janvier 2009 : crise financière et économique, système éducatif et de

⁶³ Frédéric Bozo, « OTAN : "La réintégration n'indique pas en soi un alignement sur les Etats-Unis" », *Le Monde*, 12 mars 2009.

⁶⁴ Lequesne, « « La politique extérieure de François Hollande : entre interventionnisme libéral et nécessité européenne. » Contribution à la journée d'études « Le PS au pouvoir » », 6 juin 2014.

⁶⁵ Barack Obama, « Obama's Speech against the Iraq War delivered in Chicago on October 2, 2002, » *NPR*, 20 janvier 2009.

⁶⁶ Helene Cooper, Shan Carter, Jonathan Ellis, Farhana Hossain et Alan Mclean. "Election 2008 – On the Issues : Iraq and Afghanistan," *The New York Times*, 23 mai 2012.

⁶⁷ Barack Obama, « Discours de politique étrangère prononcé le 2 octobre 2007 à l'université DePaul, Chicago, » *Council on Foreign Relations*, 2 octobre 2007.

santé en difficulté, etc⁶⁸ - c'est le « *nation-building at home* ». Obama reproche également à la politique étrangère et de sécurité américaine de s'être trop concentrée sur le Moyen-Orient, au détriment de la région Asie-Pacifique qui mériterait davantage d'attention ; il appelle ainsi à « pivoter vers l'Asie ». De surcroît, l'accent est mis sur la promotion du multilatéralisme. Les Etats-Unis ne doivent plus seuls assumer responsabilité du système de sécurité international - c'est le « *burden sharing* » - et privilégier pour ce faire l'établissement d'alliances durables avec leurs partenaires internationaux. La crise libyenne de 2011 en est une bonne illustration. Tout en apportant leur soutien à l'intervention de l'OTAN, les Américains laisseront aux Français et aux Britanniques le soin de diriger l'opération, ce qui donnera naissance au concept de « *leading from behind* » - « diriger de l'arrière » lorsque Washington ne perçoit pas de mise en danger de ses intérêts vitaux⁶⁹.

De fait, la politique étrangère et de sécurité d'Obama semble avoir été comprise en France comme un retrait d'Europe et du Moyen Orient dès la présidence de Nicolas Sarkozy et *a fortiori* pendant le quinquennat de François Hollande. Le discours célébrant le quarantième anniversaire du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie prononcé le 13 novembre 2013 en constitue un excellent exemple. Alors ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius prend acte de la volonté américaine de « retrait des zones considérées comme « non-stratégique » », notant que : « Les Etats-Unis semblent ne plus vouloir se laisser absorber par des crises qui ne correspondent pas à leur vision nouvelle de leurs intérêts nationaux. »⁷⁰. Dès 2009, la diplomatie française a manifestement cherché à tirer parti du retrait américain perçu en Irak. « En panne de stratégie dans la région, on a pensé en 2008-2009 qu'il y avait en Irak une bonne opportunité à saisir (...) le monopole américain se relâchait ; il y avait de quoi faire des affaires » commente un diplomate alors en charge des questions moyenne-orientales au Quai d'Orsay⁷¹. Nicolas Sarkozy, alors Président, ainsi que son Premier ministre François Fillon se sont tous les deux rendus à Bagdad en 2010 et en 2009 respectivement ; leurs homologues irakiens Jalal Talabani et Nouri Al-Maliki ont tous deux été reçus en grande pompe à Paris en 2009. Les efforts pour tirer parti de retrait perçu des Etats-Unis d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient se poursuivent sous le quinquennat de Hollande, notamment dans le secteur de l'armement avec la vente en 2015 de vingt-quatre avions de combat Rafale au Qatar et à l'Egypte⁷² ; tandis que l'Arabie Saoudite demeure au cours de la période 2006-2015 le principal client de la France en matière de défense⁷³.

Surtout, à la différence de son prédécesseur Jacques Chirac, le président Sarkozy fait preuve d'une réelle volonté interventionniste, dont l'affaire libyenne constitue un excellent exemple. Cet interventionnisme s'accompagne en outre d'un discours aux accents atlantistes voire occidentalistes

⁶⁸ Derek Chollet, *The Long Game: How Obama defied Washington and redefined America's role in the world* (New York: PublicAffairs, 2016), 43.

⁶⁹ Philippe Gros, « « Leading from behind » : contour et importance de l'engagement américain en Libye, » *Politique américaine*, 19, n°1 (2012):50.

⁷⁰ Laurent Fabius, « Politique étrangère - 40e anniversaire du CAPS - Discours de Laurent Fabius - Propos introductifs, à Paris, 13 novembre 2013 », *France Diplomatie*.

⁷¹ Cité par Georges Malbrunot, « Contradictions françaises au Moyen-Orient », *Politique étrangère*, 81, n°2 (Été 2016):80.

⁷² Aude Fleurant, Sam Perlo-Freemn, Pieter D.Wezeman et Siemon T.Wezeman, « Trends in International Arms Transfers, 2015, » *SIPRI Fact Sheet* (Février 2016):3.

⁷³ Michel Cabirol, « Armement : quels sont les 15 plus grands clients de la France en 2015 ? », *La Tribune*, 1 juin 2016.

et néo-conservateurs. A l'occasion d'une déclaration prononcée le 18 janvier 2008 devant le corps diplomatique accrédité à Paris, Sarkozy déclare ainsi : « J'ai d'abord voulu situer franchement et nettement (...) la France au sein de sa famille occidentale »⁷⁴. Si son successeur, le président François Hollande, ne conserve pas ce discours⁷⁵, il ne revient pas pour autant sur les orientations prises en matière de politique extérieure sous la présidence Sarkozy. Sur les recommandations de l'ancien ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, le retour de la France au sein du commandement intégré de la France n'est pas remis en question. La présidence Hollande s'est certes accompagnée d'évolutions commerciale et militaire dans la conduite de la politique étrangère et de sécurité française au Moyen-Orient. Dans le Golfe, l'accent est mis sur les relations avec l'Arabie Saoudite, au détriment du Qatar auquel une attention toute particulière était portée sous Sarkozy. Au Maghreb, l'Algérie redevient le partenaire privilégié de la France, alors qu'il s'agissait sous Sarkozy du Maroc. Cependant, une partie des grandes lignes adoptées sous Sarkozy en matière de politique étrangère et de sécurité au Moyen-Orient et en rupture avec les présidences Chirac – en Syrie, en Iran et relativement au conflit israélo-palestinien – ne sont pas remises en question sous Hollande. Surtout, la rupture la plus spectaculaire engagée par la présidence Sarkozy au travers de la crise libyenne – le recours à l'interventionnisme militaire dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité française – est poursuivie sous Hollande, qui engage la France au Mali en 2012, en Irak 2013, et était prêt à intervenir dès l'été 2013 en Syrie si les Britanniques et surtout les Américains ne lui avaient pas fait défaut.

Problématique

Alors que le quinquennat de Jacques Chirac était marqué par l'opposition à l'invasion de l'Irak voulue par les États-Unis, les Français font paradoxalement preuve, sous Sarkozy et *a fortiori* sous Hollande, d'une volonté interventionniste bien plus affirmée que celle des Américains ; tandis que ces derniers semblent engagés dans une logique de repli stratégique relatif. Les printemps arabes en 2011, et en particulier les crises libyenne puis syrienne qui suivirent, sont illustratifs de cette évolution. D'opposant très ferme en 2003, Paris devient nettement, à partir de 2011, le principal allié de Washington dans la région Afrique du Nord-Moyen Orient.

Comment expliquer ce chassé-croisé des politiques étrangères française et américaine ? S'agit-il d'une rupture stratégique avec les relations franco-américaines caractéristique de la guerre froide, associée à l'émergence d'un paradigme interventionniste en France ? Dans quelle mesure des éléments de continuités et de longue durée peuvent-ils être identifiés et sont-ils prévalents ? La recherche se concentrera sur l'étude de la politique extérieure française, et cherchera à analyser l'émergence d'un paradigme interventionniste à l'occasion des présidences de Nicolas Sarkozy et François Hollande. La recherche sera guidée par l'hypothèse de travail suivante : dans quelle mesure l'arrivée au pouvoir de Barack Obama et sa volonté de faire évoluer la politique extérieure américaine et le rôle des États-Unis dans le monde ont-elles joué un rôle clef dans l'évolution de la politique extérieure française en faveur de l'interventionnisme militaire ?

⁷⁴ Nicolas Sarkozy, « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris le 18 janvier 2008 », Vœux au corps diplomatique, *Vie publique*.

⁷⁵ Christian Lequesne, « La politique extérieure de François Hollande : entre interventionnisme libéral et nécessité européenne », Contribution à la journée d'études « Le PS au pouvoir », 6 juin 2014.

Etats des lieux de la littérature

Ce renversement stratégique en politique extérieure française a très peu été abordé dans la littérature existante.

La politique étrangère française des présidences Sarkozy et Hollande et le développement du paradigme interventionniste au cours de cette période (2007–2017)

La littérature relative à la politique extérieure conduite sous la présidence Sarkozy s'est essentiellement attachée à questionner la réalité de la rupture que le président entendait introduire en politique extérieure, comme l'illustrent les travaux de Frédéric Charillon⁷⁶, Sophie Meunier⁷⁷, Brinton Rowdybush et Patrick Chamorel⁷⁸. Si Pierre Haski⁷⁹ et Christian Lequesne⁸⁰ soulignent l'atlantisme, voir l'occidentalisme et le néo-conservatisme dont l'action extérieure de Sarkozy fait d'après eux preuve, de nombreuses critiques émanant de personnalités et d'hommes politiques publiées dans la presse n'y voient au contraire qu'une rupture rhétorique. Jean-Christophe Cambadélis⁸¹, Jean-Pierre Chevènement⁸² et Dominique de Villepin⁸³ regrettent par exemple que l'activisme du président sur la scène internationale ne se traduise pas par de véritables évolutions de fond de l'action française à l'étranger⁸⁴. A cette critique se double celle de la mise en retrait du quai d'Orsay opérée par Sarkozy, qui fait l'objet de différentes tribunes : le groupe Albert Camus⁸⁵ dans *Libération*, Marly⁸⁶ dans *Le Monde*, et Alain Juppé et Hubert Védrine⁸⁷ dans le même journal. Nombre de publications académiques - telles que celles de Frédéric Bozo⁸⁸, Jolyon Howorth⁸⁹, Denis

⁷⁶ Frédéric Charillon, « Nicolas Sarkozy à mi-parcours : comment réformer une politique étrangère ? » *Politique étrangère*, 74, n°2 (2009):391-402.

⁷⁷ Sophie Meunier, « Chapitre 5 : La politique étrangère de Nicolas Sarkozy, Rupture de fond ou de style ? » In *Politiques publiques 3, Les politiques publiques sous Sarkozy*, édité par Jacques de Maillard et Yves Surel, 133-151 (Paris: Presses de Sciences Po, 2012).

⁷⁸ Brinton Rowdybush et Patrick Chamorel, « Aspirations and Reality: French Foreign Policy and the 2012 Elections », *The Washington Quarterly* 35, n° 1 (1 février 2012): 163-77.

⁷⁹ Pierre Haski, « Sarkozy et l'OTAN : l'atlantisme décomplexé... et risqué, » *Rue89*, 2 avril 2008.

⁸⁰ Christian Lequesne, « La politique extérieure de François Hollande : entre interventionnisme libéral et nécessité européenne, » Contribution à la journée d'études « Le PS au pouvoir », 6 juin 2014.

⁸¹ Jean-Christophe Cambadélis, « Entretien : «Nicolas Sarkozy est partout, la France est nulle part, » *Revue internationale et stratégique*, 77, n°1 (2010): 77-85.

⁸² Jean-Pierre Chevènement, « Le « retour » de la France dans l'OTAN : une décision Inopportune, » *Politique étrangère*, 74, n°4 (2009): 873-879.

⁸³ Dominique de Villepin, «La France gesticule... mais ne dit rien, » *Le Monde Diplomatique*, décembre 2014.

⁸⁴ Voir *supra*.

⁸⁵ Groupe Albert Camus, « Avec le départ d'Alliot-Marie, il faut remettre la diplomatie française à plat, » *Libération*, 27 février 2011.

⁸⁶ Marly, « On ne s'improvise pas diplomate, » *Le Monde*, 23 février 2011.

⁸⁷ Alain Juppé et Hubert Védrine, « Cessez d'affaiblir le Quai d'Orsay ! » *Le Monde*, 7 juillet 2010.

⁸⁸ Frédéric Bozo, *French Foreign Policy since 1945 : An Introduction* (New York: Berghahn Books, 2016).

⁸⁹ Jolyon Howorth, « Sarkozy and the 'American Mirage' or Why Gaullist Continuity Will Overshadow Transcendence », *European Political Science* 9, n°2 (1 juin 2010): 199-212.

Lacorne⁹⁰, Stephen Lequet⁹¹, Sophie Meunier⁹² et Justin Vaïsse⁹³ - relèvent des éléments de continuités avec l'action extérieure française conduite sous Chirac, et plus généralement avec l'héritage gaullien, et contribuent également à remettre en cause la rupture annoncée par Sarkozy en matière de politique extérieure. François Hollande ayant abandonné, outre le style flamboyant de son prédécesseur, son discours occidentaliste⁹⁴ ainsi que la mise en retrait du ministère des Affaires étrangères qui agaçait tant les cercles diplomatiques, son action extérieure a été moins critiquée. De fait, elle a également été moins étudiée. Méritent cependant d'être mentionnés les travaux de Christian Lequesne⁹⁵, qui analysent l'avènement du paradigme interventionniste sous Sarkozy et sa reprise, voire son amplification par Hollande. Angélique Talmor et Zachary Selden interrogent également l'atlantisme de la politique extérieure française de 2009 à 2017⁹⁶.

La politique étrangère française en Afrique du Nord et au Moyen Orient sous Sarkozy et Hollande

Les recherches de Lequesne font écho à celles de Georges Malbrunot⁹⁷, Jacques Amalric⁹⁸, Ignace Dalle⁹⁹ et Agnès Levallois¹⁰⁰, qui se sont intéressés à la politique extérieure conduite par Sarkozy puis Hollande en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Ils en dressent unanimement un bilan négatif, résumé par une formule de Dalle – « Ce qui frappe évidemment chez nos deux derniers présidents, c'est à la fois leur interventionnisme, leur amateurisme et leurs incohérences »¹⁰¹. La littérature anglophone porte également un jugement assez mitigé sur la politique étrangère française, en particulier telle qu'elle a été conduite sous Sarkozy. Dans leurs articles, Michel Emerson¹⁰², Rosa Balfour¹⁰³, Patrick Müller, Ana Echagüe, Hélène Michou et Barah Mikail¹⁰⁴ critiquent notamment la

⁹⁰ Denis Lacorne, « Le « rêve américain » du président Sarkozy, » *Le Débat*, n° 4 (2008): 20-27.

⁹¹ Stephen Lequet, « Nicolas Sarkozy et le gaullisme, » *French politics, Culture & Society*, 28, n°1 (Mars 2010):92-105.

⁹² Meunier, « Chapitre 5 : La politique étrangère de Nicolas Sarkozy, Rupture de fond ou de style ? »

⁹³ Justin Vaïsse, « Sarkozy, le gaulliste décomplexé, » *Rue89*, 4 mars 2008.

⁹⁴ C'est-à-dire exprimant une préférence marquée pour les modèles politiques, économiques et intellectuels associés à l'Occident ; en l'espèce, la démocratie libérale et le capitalisme.

⁹⁵ Lequesne, « La politique extérieure de François Hollande : entre interventionnisme libéral et nécessité européenne »

⁹⁶ Angélique Talmor et Zachary Selden, « Is French Defence Policy Becoming More Atlanticist? », *Cambridge Review of International Affairs* 30, n° 2-3 (4 mars 2017): 160-76.

⁹⁷ Georges Malbrunot, « Contradictions françaises au Moyen-Orient, » *Politique étrangère*, 81, n°2 (Été 2016).

⁹⁸ Jacques Amalric, « Sarkozy, l'inconstance faite diplomatie, » *Alternatives Internationales*, 54, n°3 (2012): 12-15.

⁹⁹ Ignace Dalle, « Les relations entre la France et le monde arabe, » In *Confluences Méditerranée - La politique française au Moyen-Orient*, 96, n°1 (2016).

¹⁰⁰ Agnès Levallois, « La politique étrangère de la France en Syrie, » *Esprit*, n°5 (mai 2016):76-85.

¹⁰¹ Dalle, « Les relations entre la France et le monde arabe ».

¹⁰² Michael Emerson, « Making sense of Sarkozy's Union for the Mediterranean », *Centre for European Policy Studies Policy Brief*, n° 155 (mars 2008).

¹⁰³ Rosa Balfour, « The Transformation of the Union for the Mediterranean », *Mediterranean Politics* 14, n° 1 (1 mars 2009): 99-105.

¹⁰⁴ Ana Echagüe, Hélène Michou, et Barah Mikail, « Europe and the Arab Uprisings: EU Vision versus Member State Action », *Mediterranean Politics* 16, n° 2 (1 juillet 2011): 329-35.

conduite du projet Union pour la Méditerranée, ses aboutissements limités, et la manière dont il a pesé sur les relations franco-allemandes.

La politique étrangère américaine sous Obama (2009–2017)

Lorsque référence y est faite, la politique extérieure d'Obama est chez les décideurs politiques français immédiatement comprise comme une politique de repli stratégique— tandis que cela fait aux Etats-Unis l'objet d'un réel débat. Pour de nombreux conservateurs tels que Roberts S. Singh¹⁰⁵, Marc Moyer¹⁰⁶ ou Robert J. Lieber¹⁰⁷, la politique extérieure d'Obama est bien celle d'un retrait stratégique qui a mis en danger la sécurité internationale et les intérêts américains. Ils critiquent en particulier la décision de rappeler de nombreux soldats du théâtre irakien, mais on peut reprocher à leur analyse de ne pas tenir suffisamment compte de l'augmentation des moyens accordé au théâtre afghan ainsi que du recours croissant aux drones sous les présidences Obama. David Rothkopf¹⁰⁸ ou Colin Dueck¹⁰⁹ proposent une interprétation plus nuancée de l'action extérieure conduite par Obama. Enfin, Derek Chollet¹¹⁰ dresse un bilan positif d'Obama, dont l'action extérieure au Moyen-Orient en particulier doit d'après lui être comprise non pas comme un retrait stratégique mais comme une transformation de la fabrique de la politique étrangère américaine visant à répondre aux défis du monde d'après-guerre froide et du XXIème siècle. En France, les travaux de Justin Vaïsse¹¹¹ et Alexandra de Hoop Scheffer¹¹² vont également en ce sens. Enfin, tout en présentant Obama sous un jour favorable, les mémoires de Ben Rhodes soulignent les difficultés auxquelles la fabrique de sa politique extérieure s'est trouvée confrontée¹¹³.

Justification du sujet

Ce projet de recherche s'attachera à expliquer ce renversement stratégique, et à évaluer dans quelle mesure la politique étrangère et de sécurité française a été déterminée par la perception d'un retrait stratégique américain en Afrique du Nord et au Moyen Orient sous la présidence Obama, de 2009 à 2017. La conduite d'un tel projet de recherche est pertinente à différents égards. L'arrivée au pouvoir d'Obama et avec lui la mise en place d'une nouvelle politique extérieure américaine au Moyen-Orient n'a jamais véritablement été explorée comme un potentiel facteur explicatif de la

¹⁰⁵ Roberts S. Singh, *After Obama. Renewing American leadership, Restoring global order* (Cambridge: Cambridge University Press, 2016).

¹⁰⁶ Marc Moyer, *Strategic Failure. How President Obama's Drone Warfare, Defense Cuts and Military Amateurism have imperilled America* (New York: Threshold Editions, 2015).

¹⁰⁷ Robert J. Lieber, *Retreat and its consequences. American Foreign Policy and the Problem of the Problem of World Order* (New York: Cambridge University Press, 2016).

¹⁰⁸ David Rothkopf, *National Insecurity. American leadership in an age of fear* (New York: PublicAffairs, 2016).

¹⁰⁹ Colin Dueck, *The Obama doctrine: American Grand Strategy today* (New York: Oxford University Press, 2015).

¹¹⁰ Derek Chollet, *The Long Game: How Obama defied Washington and redefined America's role in the world* (New York: PublicAffairs, 2016).

¹¹¹ Justin Vaïsse, « L'Amérique redéployée, » *Les lundis de l'IHEDN*, Conférence du 12 mars 2012, Paris.

¹¹² Alexandra de Hoop Scheffer, « Chapitre 1. Obama et la guerre » In *Le bilan d'Obama* sous la direction de Richomme Olivier, Michelot Vincent, 27-61. (Paris : Presses de Sciences Po, 2012).

¹¹³ Ben Rhodes, *The World as It Is: A Memoir of the Obama White House* (New York: Random House, 2018).

politique extérieure française dans la littérature existante, alors même qu'elle est explicitement mise en avant pour justifier la politique interventionniste conduite par la France dans cette région¹¹⁴. Une telle étude doctorale contribuerait à engager une réflexion sur les fondements du paradigme interventionniste en politique extérieure française qui, après avoir été catégoriquement rejeté par Chirac, s'est progressivement imposé sous les présidences Sarkozy et Hollande, et contribuerait ainsi à compléter les travaux de Christian Lequesne, Angélique Talmor et Zachary Selden.

Questions de recherche et hypothèse de travail

Afin d'expliquer cette évolution stratégique de la politique française en faveur de l'interventionnisme militaire, la recherche examinera différentes questions de recherche. Spécifiquement, l'action française procédait-elle alors d'une volonté de tirer parti de ce retrait perçu pour favoriser son implantation économique, comme le suggèrent les propos du diplomate cité par Malbrunot¹¹⁵ ? S'appuyait-elle sur la promotion d'une idéologie atlantiste, voire occidentaliste ou néoconservatrice comme l'écrit Haski¹¹⁶ ? S'agissait-il pour Paris de combler le vide stratégique laissé par un retrait perçu des Américains, comme l'affirme Laurent Fabius¹¹⁷ ? Un tel projet de recherche forcera en outre à interroger, d'une part la nature et la réalité du retrait stratégique américain du Moyen-Orient ; de l'autre la manière dont il a été perçu en France par les différents appareils d'Etats, à commencer par le Ministère de la Défense et celui des Affaires étrangères. Il nous conduira ainsi à interroger les interactions entre les politiques extérieures françaises et américaines et entre les différentes institutions qui la produisent et la mettent en œuvre au cours de la période étudiée.

La recherche sera guidée par l'hypothèse de travail suivante : l'arrivée au pouvoir de Barack Obama et sa volonté de faire évoluer la politique extérieure américaine et le rôle des Etats-Unis dans le monde ont joué un rôle clef dans l'évolution de la politique extérieure française en faveur de l'interventionnisme militaire.

Justification du cadre chronologique : les présidences Obama comme cadre analytique

Pour cette raison, le cadre chronologique envisagé dans cette recherche correspond aux deux mandats présidentiels du président Obama ; de son inauguration le 20 janvier 2009 à la passation de pouvoir avec Donald Trump le 20 janvier 2017. Cependant, la période comprise entre l'arrivée au pouvoir de Sarkozy, le 16 mai 2007, et le départ de Georges W. Bush sera également étudiée, afin précisément de justifier ce choix chronologique, et de souligner en quoi la rupture en politique extérieure française est liée à l'arrivée au pouvoir d'Obama et sa volonté de renouvellement du rôle des Etats-Unis dans le monde. De surcroît, la recherche cherchera à démontrer que ce basculement a été progressif. Elle s'attachera donc à retracer les étapes de ce basculement : d'abord, le désengagement d'Irak en faveur d'un recentrement sur le théâtre afghano-pakistanaï à partir de 2009 ; puis les printemps arabes et surtout l'opération militaire en Libye en 2011 ; puis ensuite les crises au Mali et en Ukraine, en lien avec la question syrienne, à partir de 2013.

¹¹⁴ Laurent Fabius, « Politique étrangère - 40e anniversaire du CAPS - Discours de Laurent Fabius - Propos introductifs, à Paris, 13 novembre 2013, » *France Diplomatie*.

¹¹⁵ Malbrunot, « Contradictions françaises au Moyen-Orient ».

¹¹⁶ Fabius, « Politique étrangère - 40e anniversaire du CAPS ».

¹¹⁷ *Idem*.

Une histoire diplomatique pour un problème contemporain supportée par des études de cas

En dépit de la proximité des événements étudiés, le choix de la discipline historique se justifie ainsi pleinement. Cette approche nous conduira à élaborer un récit explicatif d'histoire internationale contemporaine fondé sur l'examen critique d'un corpus de sources primaires et secondaires, pour produire une « histoire du temps présent » telle que défendue par François Bédarida¹¹⁸ et Robert Frank,¹¹⁹ parmi d'autres historiens. Tout en analysant des événements très contemporains, la recherche a ainsi vocation à s'inscrire dans la durée telle qu'elle émerge à l'observation de politiques étrangères récentes. L'historiographie des relations franco-américaines souligne en effet, tout au long de la Vème République, la pérennité d'une dynamique contradictoire de confrontation et de coopération entre la France et les Etats-Unis dont la crise irakienne de 2003 a fourni un excellent exemple¹²⁰. Et cependant, les conflits récents en Afrique du Nord et au Moyen-Orient – Libye, Mali, Syrie – illustrent comment la relation bilatérale franco-américaine s'est considérablement resserrée à partir du milieu des années 2000. Ce choix disciplinaire nous permettra ainsi d'offrir une analyse chronologique fine d'événements récents, mais inscrits dans un temps long, parfaitement adaptée au sujet étudié. Tout en opérant dans un cadre historique, la recherche n'hésitera par ailleurs pas à recourir à d'autres champs disciplinaires. Il s'agira notamment d'analyser les « processus de décision » à l'œuvre dans la fabrique de la politique étrangère, sur le modèle de l'historien Baptiste Duroselle dont les recherches soulignent l'importance des logiques humaines et sociales au sein des institutions impliquées dans la fabrique des politiques internationales¹²¹.

La concentration de crises diplomatiques et militaires cristallisant tantôt mésententes, tantôt coopérations dans l'histoire des relations franco-américaines en Afrique du Nord et au Moyen-Orient nous conduit à concentrer la recherche sur cette zone géographique. Après avoir analysé les tenants et aboutissants des politiques extérieures française et américaine ainsi que leurs interactions de 2009 à 2017, nous les étudierons au travers d'études de cas représentatives de leur évolution: l'Irak, la Libye, le Mali et la Syrie. Ces études de cas nous conduiront à nous intéresser aux crises afghane et ukrainienne, qui impactent de manière très significative la politique extérieures française et américaines en Irak et en Syrie respectivement. Les printemps arabes ainsi que les relations politiques, commerciales et militaires unissant la France et les Etats-Unis avec les pétromonarchies du Golfe constitueront des éléments de contextes déterminants de ces études de cas.

¹¹⁸ François Bédarida, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine, » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 69, n°1 (2001): 153-160.

¹¹⁹ Robert Frank, « Préface, » *Ecrire l'histoire du temps présent : en hommage à François Bédarida : actes de la journée d'études de l'IHTP, Paris, CNRS, 14 mai 1992*

¹²⁰ Voir par exemple Jacques Andréani, « Les relations franco-américaines, » *Politique étrangère*, 69, n°4 (1995): 891-902 ; Renea Lukic, *Conflit et coopération dans les relations franco-américaines : du Général de Gaulle à Nicolas Sarkozy* (Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2009) ; Frédéric Bozo, *Histoire secrète de la crise irakienne – La France, les Etats-Unis et l'Irak 1991-2003* (Paris: Perrin, 2013).

¹²¹ Robert Frank, « Introduction. Milieux, sociabilités, acteurs et processus de décision, » in Robert Frank, *Pour l'histoire des relations internationales* (Paris: Presses Universitaires de France, 2012), 473.

Quelles sources ?

En raison de la proximité de la période considérée (2009-2017), les archives pertinentes faisant l'objet d'un délai de non communication ne sont pas encore ouvertes. La recherche s'appuiera donc principalement sur l'étude systématique de sources primaires publiques (ensemble des documents pertinents mis à disposition par les États français et américain et tombant dans le domaine public, archives de presse), et sur la conduite d'entretiens avec des personnalités impliquées dans la conception et la mise en place de ces politiques extérieures. L'identification et l'accès aux personnes interviewées représentera un aspect clef du travail d'accès aux sources, et la conduite d'entretiens contribuera de manière importante à la valeur ajoutée et à l'originalité de la recherche.

Des archives largement inaccessibles

En France, les principaux fonds pertinents et actuellement non accessibles sont les archives présidentielles et les archives diplomatiques. Les archives présidentielles rassemblent les documents des anciens chefs d'État et de leurs aides ; elles renferment un certain nombre de documents d'intérêt relatif à la politique extérieure française, en particulier les papiers de la cellule diplomatique et ceux des conseillers diplomatiques. Ces archives, conservées par les archives nationales au site de Pierrefitte-sur-Seine, font l'objet d'un délai de non communication de 50 ans en vertu de la loi du 15 juillet 2008¹²². Il est toutefois possible de solliciter une dérogation auprès du service interministériel des archives de France. Les archives diplomatiques françaises sont quant-à-elles réparties entre les sites de Nantes et de la Courneuve. Le site de Nantes rassemble les documents des représentations diplomatiques et consulaires, des représentations de la France auprès des organismes internationaux, etc. Le site de la Courneuve rassemble les documents de l'administration centrale¹²³. Ces derniers sont divisés en plusieurs séries, parmi lesquels la série « Affaires politiques » est une mine d'informations pour qui souhaite étudier les relations extérieures de la France avec le reste du monde. Compte-tenu de la période étudiée, ces archives diplomatiques, qui font l'objet d'un délai de non communication habituel de 25 ans¹²⁴, ne seront pas accessibles. Le service interministériel des archives de France est toutefois susceptible d'accorder des dérogations sur demande pour accéder à certains documents.

Aux États-Unis, les archives de la présidence Obama, ainsi que les archives du département d'État sont importants à consulter dans le cadre de ce travail. Les archives de la présidence, gérées par la *National Archives and Records Administration*, font l'objet d'un délai de non communication de 25 ans. Cependant, la loi pour la liberté de l'information (*Freedom of Information Act*) de 1966 permet de solliciter une déclassification anticipée des fonds (*FOI Act Requests*) – ce processus est néanmoins très long et dépassera le cadre de cette recherche. En particulier, les archives de la sécurité nationale (*National Security Archive*) pourraient se révéler être un outil intéressant dans le cadre de mes recherches. Ce fond d'archives rattaché à l'université de Washington a pour mission de rendre accessible au grand public des fonds liés à la politique extérieure américaine pendant et après la guerre froide. Il dépose tous les ans de nombreuses demandes de déclassification anticipées ; les documents obtenus sont ensuite publiés en ligne. Outre les archives présidentielles, les archives du

¹²² « Loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives, » Legifrance.

¹²³ « Accéder aux ressources, » France Diplomatie : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

¹²⁴ « Loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008, » Legifrance.

département d'État gagneraient également être consultées. Cependant, les fonds postérieurs à la fin des années 1970 sont encore conservés par le bureau d'information du département d'État (*Office à Information Programs and Services*). Des demandes de déclassification des fonds peuvent également être sollicitées. En ce sens, le travail d'archive de documents déclassifiés n'est pas exclu, mais il ne pourra constituer l'essentiel des sources primaires de cette recherche.

Sources premières en libre accès

La recherche mettra à profit l'ensemble des documents étatiques public pertinents mis à disposition par les pouvoirs exécutif et le législatif, ainsi que les différents appareils d'Etat. En France, les livres blancs émanant en particulier des Affaires étrangères et de la Défense, ainsi que les rapports de commissions parlementaires et sénatoriales. Aux Etats-Unis, les rapports parlementaires et gouvernementaux émanant notamment de la Maison-Blanche, du Département d'État, de la Défense et de la Sécurité nationale tels que les *Quadrennial Diplomacy and Développement Review*, le *Quadrennial Defense Review*, les *National Security Strategy papers*, etc. Seront également examinés les éléments de communication et les points presse émanant des services présidentiels et diplomatiques en particulier. Les discours prononcés par les hommes politiques et les personnalités au cours de la période étudiée ainsi que leurs publications dans la presse (tribunes, articles, éditoriaux) seront aussi passés au crible. La recherche se concentrera initialement sur les articles de presse française et américaine, sans toutefois s'y limiter, et n'hésitera pas le cas échéant à faire appel à des publications européennes ou émanant du monde arabe. *Le Monde*, *Le Monde diplomatique* et la *Revue internationale et stratégique* ont déjà été identifiées comme des sources utiles. Le cas échéant, les publications d'organisations internationales telles que l'OTAN, l'ONU et l'Union européenne seront également mises à contribution du travail de recherche. Une lecture attentive de l'appareil critique de la littérature secondaire consacrée au bilan de politique extérieure dans la région Afrique du Nord-Moyen Orient des présidents Sarkozy, Hollande et Obama permettra de continuer à enrichir cet aperçu des sources primaires dont la recherche se nourrira. La proximité historique du sujet étudié constitue un avantage en terme d'accessibilité, la grande majorité de ces documents étant publiés en ligne par les organes gouvernementaux les ayant produits (ministère des Affaires étrangères et de la Défense, département d'État et de la Sécurité nationale, etc) ou au travers de sites dédiés (les papiers publics du président Obama sont par exemple accessibles *via* le site du *US Government Publishing Office*).

Entretiens qualitatifs semi-directifs auprès d'acteurs directement impliqués dans la conception et la mise en œuvre des politiques extérieures française et américaine

Enfin, mes recherches tireront largement parti des possibilités existantes d'entretiens qualitatifs semi-structurés auprès d'acteurs directement impliqués dans la conception et la mise en œuvre des politiques extérieures française et américaine tant dans les domaines diplomatiques que militaire : personnel ministériel, des ambassades, de *think tank*, etc. C'est notamment le travail sur les sources documentaires secondaires et primaires qui permettra d'identifier les personnes auprès desquelles des entretiens seront sollicités. Je souhaite interroger des acteurs rattachés à des institutions de recherche, étatiques ou privés ainsi que des parlementaires et des sénateurs. J'envisage également d'interviewer du personnel « *mid to high-level* » en poste lors des présidences Sarkozy ou Hollande et de progresser vers des profils plus seniors en exploitant les informations et potentielles mises en

relations recueillies au cours des premières volées d'entretiens. En France, des entretiens seront notamment sollicités auprès de membres du personnel de la cellule diplomatique élyséenne comme Jean-David Levitte; des fonctionnaires du ministère de la Défense, en particulier ceux rattachés à la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie ; des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, notamment parmi ceux rattachés au Centre d'Analyse et de Prospective Stratégique et à la Direction Afrique du Nord et Moyen-Orient tels que Justin Vaïsse et Jean-François Girault respectivement. Aux Etats-Unis, des entretiens seront sollicités auprès des personnels rattachés au Département d'Etat, au Pentagone et à la Maison Blanche comme Dereck Chollet. Des personnels d'ambassade français en poste aux Etats-Unis, comme Pierre Vimont et François Delattre, seront également contactés. En l'absence d'archives déclassifiées, il s'agira d'un aspect clef de la valeur ajoutée et originale du travail de thèse, dont la proximité historique permet de tirer parti. La conduite d'entretien se heurte toutefois à un certain nombre de difficultés : accès incertain, coûts générés par les déplacements pour rencontrer les personnes à interviewer, qualité inégale de l'engagement. Plus généralement, cette méthodologie pose des difficultés spécifiques qui doivent être considérées.

La conduite d'entretien qualitatifs en sciences sociales connaît un essor au cours des années quatre-vingts¹²⁵, et cette période coïncide avec un effort de théorisation et de réflexion sur le recours à ce procédé de collection de l'information¹²⁶. De fait, le recours croissant à cette méthode de recherche fait également émerger un certain nombre de critiques à son encontre, auxquelles Charles S. Reichardt et Thomas D. Cook¹²⁷, Robert Bogdan et Sari Knopp Biklen¹²⁸, Catherine Marshall et Gretchen B. Rosman¹²⁹, Steinar Kvale¹³⁰ répondent au travers de différentes publications. On reproche ainsi à l'entretien qualitatif d'être insuffisamment scientifique : non quantitatif, non généralisable car trop dépendant d'un contexte de communication donné, trop susceptible d'être empreint de subjectivité et biaisé par des idées préconçues ou la relation entre la personne interviewée et le chercheur lui-même, etc¹³¹.

Ces critiques encouragent la recherche de bonnes pratiques de nature à favoriser un travail qualitatif de qualité. Dès les années quatre-vingts, Uwe Flick, Ernst von Kardoff, Heiner Keupp, Lutz von Rosenstiel et Stephan Wolff¹³², Amedeo Giorgi¹³³, Matthew B. Miles et Michael Huberman¹³⁴,

¹²⁵ Rita S. Y. Berry, « Collecting data by in-depth interviewing, » 1999; Steinar Kvale, *Doing interviews*, The Sage qualitative research kit 2 (Los Angeles: SAGE, 2007): 7.

¹²⁶ *Idem*

¹²⁷ Charles S. Reichardt et Thomas D. Cook, *Qualitative and Quantitative Methods in Evaluation Research* (Los Angeles: SAGE, 1979).

¹²⁸ Robert Bogdan et Sari Knopp Biklen, *Qualitative research for education* (Boston: Allyn & Bacon, 1982).

¹²⁹ Catherine Marshall et Gretchen B. Rosman, *Designing Qualitative Research*. (Los Angeles: SAGE, 1989).

¹³⁰ Steinar Kvale, « Ten Standard Objections to Qualitative Research Interviews, » *Journal of Phenomenological Psychology* 25, n° 2 (1er janvier 1994) : 147-73.

¹³¹ *Idem*.

¹³² Uwe Flick, Ernst von Kardoff, Heiner Keupp, Lutz von Rosenstiel et Stephan Wolff, *Handbuch Qualitative Sozialforschung* (Munche: Psychologie Verlag Union, 1991).

¹³³ Amedeo Giorgi, "The phenomenological psychology of learning and the verbal learning tradition," *Phenomenology and psychological research*, par Amadeo Giorgi (Pittsburgh, PA: Duquesne University Press, 1985), 23-85.

¹³⁴ Matthew B. Miles et Michael Huberman *Qualitative data analysis: A sourcebook of new methods* (Beverly Hills: SAGE, 1984).

Elliot George Mishler¹³⁵, Anselm L. Strauss¹³⁶, Renata Tesch¹³⁷ publient sur le sujet. Plus récemment, Valérie Yow¹³⁸, Steinar Kvale¹³⁹, Valérie Janesick¹⁴⁰, Herbert J. et Irene S. Rubin¹⁴¹ proposent des manuels actualisés à destination des chercheurs de sciences sociales et d'humanité recourant aux entretiens qualitatifs dans le cadre de leur recherche. Ces travaux mettent l'accent sur la préparation du chercheur et sa familiarité avec les techniques d'entretien. Ce projet de recherche s'attachera à tirer parti de ces conseils afin d'éviter les principaux écueils pratiques, méthodologiques, éthiques et épistémologiques inhérents à la conduite d'entretiens et la pratique de l'histoire orale (manque de préparation en amont de l'entretien, de réflexion relativement à la relation interviewé-chercheur et de ses implications sur le matériel de recherche obtenu à l'issue de l'entretien, respect de l'interviewé que le contexte d'entretien tend à objectiver, etc.).

¹³⁵Elliot George Mishler. *Research interviewing-Context and narrative* (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1986).

¹³⁶ Anselm Strauss, *Qualitative analysis for social scientists* (Cambridge: Cambridge University Press, 1987).

¹³⁷ Renata Tesch, *Qualitative research: Analysis types and software tools* (New York: Falmer Press, 1990).

¹³⁸ Valerie Raleigh Yow, *Recording Oral History: A Guide for the Humanities and Social Sciences* (Walnut Creek, CA: AltaMira Press, 2005).

¹³⁹ Steinar Kvale, *Doing interviews* The Sage qualitative research kit 2 (Los Angeles: SAGE, 2007).

¹⁴⁰ Valérie Janesick, *Oral history for the qualitative researcher : choreographing the story* (New York, NY: The Guilford Press, 2010).

¹⁴¹ Herbert J. Rubin et Irene S. Rubin, *Qualitative Interviewing: The Art of Hearing Data* (Thousand Oaks, CA: SAGE, 2011).

Bibliographie

- Sources primaires

POLITIQUE EXTERIEURE FRANCAISE

Discours

Fabius, Laurent. « Politique étrangère - 40e anniversaire du CAPS - Discours de Laurent Fabius - Propos introductifs, à Paris, 13 novembre 2013. » *France Diplomatie*. Consulté le 3 février 2017. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/evenements-et-actualites-du-ministere/actualites-du-ministere-des-affaires-etrangeres-et-du-developpement/article/politique-etrangere-40e>

Sarkozy, Nicolas. « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur sa conception de l'Afrique et de son développement, à Dakar le 26 juillet 2007. » Déplacement au Sénégal et au Gabon les 26 et 27 juillet 2007; visite de l'Université de Dakar. *Vie publique*. Consulté le 15 avril 2017. <http://discours.vie-publique.fr/notices/077002371.html>

Sarkozy, Nicolas. « Le discours de politique étrangère de Nicolas Sarkozy. Allocation du 27 août 2007 à la Conférence annuelle des ambassadeurs. » *Le Monde*, 27 août 2007. Consulté le 5 mars 2017. http://www.lemonde.fr/societe/article/2007/08/27/le-discours-de-politique-etrangere-de-m-sarkozy-integralite_947776_3224.html

Sarkozy, Nicolas. « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les relations franco-américaines, à Washington le 7 novembre 2007. » Voyage officiel aux Etats-Unis les 6 et 7 novembre ; discours devant le congrès des Etats-Unis d'Amérique, à Washington le 7 novembre 2007. *Vie publique*. Consulté le 15 avril 2017. <http://discours.vie-publique.fr/notices/077003410.html>

Sarkozy, Nicolas. « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris le 18 janvier 2008. » Vœux au corps diplomatique. *Vie publique*. Consulté le 15 avril 2017. <http://discours.vie-publique.fr/notices/087000225.html>

De Gaulle, Charles. « Conférence de presse du Général de Gaulle, 4 février 1965 ». *Revue d'économie financière* 4, no. 1 (1994): 22–22.

De Gaulle, Charles. « Discours de Phnom Penh », 1er septembre 1966. https://fr.wikisource.org/wiki/Discours_de_Phnom_Penh,_par_Charles_de_Gaulle

Livres blancs

Juppé, Alain et Louis Schweitzer. *La France et l'Europe dans le monde. Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France 2008-2020*. Paris : Odile Jacob/ La Documentation française, 2008.

Présidence de la République et ministère de la Défense. *Défense et Sécurité nationale : le Livre blanc*. Paris: Odile Jacob/La Documentation française, 2008.

Mémoires

Fabius, Laurent. *37 Quai d'Orsay. Diplomatie française 2012-2016*. Paris: Plon, 2016

Védrine, Hubert. *Continuer l'histoire*. Paris : Fayard, 2008.

Déclarations politiques publiées dans la presse

Cambadélis, Jean-Christophe. Entretien : « Nicolas Sarkozy est partout, la France est nulle part. » *Revue internationale et stratégique*, 77, 1 (2010) : 77-85. Consulté le 11 février 2017. DOI 10.3917/ris.077.0077

Chevènement, Jean-Pierre . « Le « retour » de la France dans l'OTAN : une décision Inopportune. » *Politique étrangère*, 74, 4 (2009): 873-879. Consulté le 14 février 2017. DOI 10.3917/pe.094.0873

Chevènement, Jean-Pierre. « Continuer à « faire France ». » *Le Débat*, 186, 4 (2015): 137-146. Consulté le 14 février 2017. DOI 10.3917/deba.186.0137

Groupe Albert Camus. « Avec le départ d'Alliot-Marie, il faut remettre la diplomatie française à plat. » *Libération*, 27 février 2011.

Juppé, Alain et Védrine, Hubert. « Cessez d'affaiblir le Quai d'Orsay ! » *Le Monde*, 7 juillet 2010.

Marly. « On ne s'improvise pas diplomate. » *Le Monde*, 23 février 2011.

Villepin, Dominique (de). « La France gesticule... mais ne dit rien. » *Le Monde Diplomatique*, décembre 2014. Consulté le 14 février 2017. https://www.monde-diplomatique.fr/2014/12/DE_VILLEPIN/51014

Védrine, Hubert. « Le danger de l'occidentalisme. Entretien. » *Revue internationale et stratégique*, 74, 3 (2009): 135-140. Consulté le 14 février 2017. URL : <http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2009-3-page-135.html>

Védrine, Hubert. « Les défis de la diplomatie française », *Revue internationale et Stratégique*, 63, 3 (2006) : 65-70. Consulté le 14 février 2017. DOI 10.3917/ris.063.0065

Védrine, Hubert et Pascal Lorot. « Que reste-t-il de l'hyperpuissance ? ». *Géoéconomie*, 66, 3 (2013):55-64. Consulté le 14 février 2017. DOI 10.3917/geoec.066.0055

Rapports d'information des commissions Affaires étrangères et Défense de l'Assemblée nationale

« N° 1279 - Rapport d'information sur la mondialisation (M. Renaud Donnedieu de Vabres) ». Assemblée Nationale, 10 décembre 2003. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i1279.asp>

« N° 1297 - Rapport d'information sur l'avenir du processus euroméditerranéen (M. Roland Blum) ». Assemblée Nationale, 16 décembre 2003. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i1297.asp>

« N° 1716 - Rapport d'information sur la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme (M. Michel Delebarre) ». Assemblée Nationale, 6 juillet 2004. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i1716.asp>

« N° 2567 - Rapport d'information de M. Axel Poniatowski déposé en application de l'article 145 du Règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les relations entre l'Europe et les Etats-Unis ». Assemblée Nationale, 11 octobre 2005. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i2567.asp>

« N° 3468 - Rapport d'information de M. Jean-Jacques Guillet déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 8 février 2006 sur : "Energie et géopolitique" ». Assemblée Nationale, 29 novembre 2006. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i3468.asp>

« N° 3493 - Rapport d'information de M. Hervé de Charette déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères sur le suivi des négociations d'adhésion

de la Turquie à l'Union européenne ». Assemblée Nationale, 6 décembre 2006. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i3493.asp>

« N° 291 - Rapport d'information de M. Roland Blum déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, sur l'avenir de la politique étrangère et de sécurité commune et sur son financement ». Assemblée Nationale, 16 octobre 2007. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i0291.asp>

« N° 449 - Rapport d'information de MM. Renaud Muselier et Jean-Claude Guibal déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 31 juillet 2007 sur le thème "Comment construire l'Union méditerranéenne ?" » Assemblée Nationale, 5 décembre 2007. [RAPPORT D'INFORMATION DÉPOSÉ en application de l'article 145 du Règlement PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 31 juillet 2007 \(1\), sur le thème « Comment construire l'Union méditerranéenne ? » Président](http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i0449.asp)

« N° 1242 - Rapport d'information de Mme Nicole Ameline déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères sur l'influence européenne au sein du système international ». Assemblée Nationale, 12 novembre 2008. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1242.asp>

« N° 1324 - Rapport d'information de M. Jean-Marc Roubaud déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur "Iran et équilibre géopolitique au Moyen-Orient" ». Assemblée Nationale, 16 décembre 2008. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1324.asp>

« N° 1332 - Rapport d'information de M. Jacques Remiller déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur "La politique de la France en Afrique" ». Assemblée Nationale, 17 décembre 2008. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1332.asp>

« N° 1361 - Rapport d'information de Mme Marie-Louise Fort déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères en conclusion des travaux d'un groupe de travail commun avec la commission chargée des affaires européennes créé le 19 décembre 2007, sur le processus de réforme et d'adhésion à l'Union européenne de la Turquie ». Assemblée Nationale, 19 décembre 2008. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1361.asp>

« N° 1473 - Rapport d'information de Mme Nicole Ameline déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères sur le bilan de la présidence française de l'Union européenne ». Assemblée Nationale, 17 février 2009. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1473.asp>

« N° 1669 - Rapport d'information de M. Jean-Jacques Guillet déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères sur la défense de l'environnement comme outil de la diplomatie française ». Assemblée Nationale, 13 mai 2009. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1669.asp>

« N° 1772 - Rapport d'information de MM. Jean Glavany et Henri Plagnol déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères "Afghanistan : un chemin pour la paix" ». Assemblée Nationale, 23 juin 2009. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1772.asp>

« N° 2085 - Rapport d'information de MM. Jean-Michel Boucheron et Jacques Myard déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion

des travaux d'une mission d'information sur les enjeux géostratégiques de la prolifération ». Assemblée Nationale, 18 novembre 2009. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2085.asp>

« N° 2274 - Rapport d'information de MM. Serge Janquin et Patrick Labaune déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la situation au Soudan et la question du Darfour ». Assemblée Nationale, 3 février 2010. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2274.asp>

« N° 2553 - Rapport d'information de MM. Roland Blum et Christian Bataille déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur "La situation dans le Caucase du sud" ». Assemblée Nationale, 26 mai 2010. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2553.asp>

« N° 2628 - Rapport d'information de M. Renaud Muselier déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la place de la Syrie dans la communauté internationale ». Assemblée Nationale, 16 juin 2010. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2628.asp>

« N° 2707 - Rapport d'information de Mme Marie-Louise Fort déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le rôle de la Turquie sur la scène internationale ». Assemblée Nationale, 7 juillet 2010. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2707.asp>

« N° 3074 - Rapport d'information de Mme Nicole Ameline déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur "Bilatéralisme et multilatéralisme : rééquilibrage, complémentarité, intégration ?" » Assemblée Nationale, 22 décembre 2010. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3074.asp>

« N° 3114 - Rapport d'information de M. Axel Poniatowski déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères en conclusion des travaux de la rencontre Parlement-IFRI, le 22 décembre 2010, sur "l'état du monde à la fin de l'année 2010" ». Assemblée Nationale, 26 janvier 2011. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3114.asp>

« N° 3788 - Rapport d'information de M. Jean-Jacques Guillet déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur "L'Iran après 2008" ». Assemblée Nationale, 5 octobre 2011. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3788.asp>

« N° 3851 - Rapport d'information de MM. Jean-Michel Boucheron et Jacques Myard déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les vecteurs privés d'influence dans les relations internationales ». Assemblée Nationale, 18 octobre 2011. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3851.asp>

« N° 4005 - Rapport d'information de M. Philippe Cochet déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les "faiblesses et défis du commerce extérieur français" ». Assemblée Nationale, 23 novembre 2011. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4005.asp>

« N° 4070 - Rapport d'information de M. Jean Glavany déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la géopolitique de l'eau ». Assemblée Nationale, 13 décembre 2011. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4070.asp>

« N° 4356 - Rapport d'information de M. Hervé Gaymard déposé en application de l'article 145-7 alinéa 1 du règlement, par la commission des affaires étrangères sur l'application de la loi relative à l'action extérieure de l'Etat ». Assemblée Nationale, 15 février 2012. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4356.asp>

« N° 4399 - Rapport d'information de M. Axel Poniatowski déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères sur les printemps arabes ». Assemblée Nationale, 22 février 2012. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4399.asp>

« N° 4431 - Rapport d'information de MM. François Loncle et Henri Plagnol déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne ». Assemblée Nationale, 6 mars 2012. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4431.asp>

« N° 4465 - Rapport d'information de M. Axel Poniatowski déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères sur le bilan d'activités de la commission des affaires étrangères sous la XIIIème législature (2007-2012) ». Assemblée Nationale, 7 mars 2012. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4465.asp>

« N° 1501 - Rapport d'information de M. Jean-Pierre Dufau déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'Algérie ». Assemblée Nationale, 30 octobre 2013. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1501.asp>

« N° 1566 - Rapport d'information de M. Jean Glavany déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 14 novembre 2012 sur : Les révolutions arabes ». Assemblée Nationale, 14 novembre 2013. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1566.asp>

« N° 1582 - Rapport d'information de Mme Élisabeth Guigou déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères sur l'Europe de la Défense ». Assemblée Nationale, 27 novembre 2013. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1582.asp>

« N° 2666 - Rapport d'information de Mme Odile Saugues déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le Proche et Moyen-Orient ». Assemblée Nationale, 18 mars 2015. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2666.asp>

« N° 2747 - Rapport d'information de M. André Schneider déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 11 décembre 2013 sur les nouvelles données de la géopolitique de l'énergie : pétrole et gaz naturel ». Assemblée Nationale, 6 mai 2015. http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2747.asp#P694_100299

« N° 2777 - Rapport d'information de MM. Guy-Michel Chauveau et Hervé Gaymard déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 11 décembre 2013 sur la mission "Engagement et diplomatie" ». Assemblée Nationale, 20 mai 2015. http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2777.asp#P252_46404

« N° 3259 - Rapport d'information de MM. Philippe Baumel et Jean Glavany déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la Libye ». Assemblée Nationale, 25 novembre 2015. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i3259.asp>

« N° 3865 - Rapport d'information de M. Benoît Hamon déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le Liban ». Assemblée Nationale, 22 juin 2016. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i3865.asp>

« N° 3900 - Rapport d'information de MM. Paul Giacobbi et Didier Quentin déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la diplomatie et la défense des frontières maritimes de la France ». Assemblée Nationale, 29 juin 2016. http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i3900.asp#P559_103744

« N° 4384 - Rapport d'information de M. Jean Glavany déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 27 avril 2016 sur la coopération européenne avec les pays du Maghreb ». Assemblée Nationale, 18 janvier 2017. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i4384.asp>

POLITIQUE EXTERIEURE AMERICAINE

Discours

Obama, Barack. « Obama's Speech against the Iraq War delivered in Chicago on October 2, 2002. » *NPR*, 20 janvier 2009. Consulté le 4 février 2017. <http://www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=99591469>

Obama, Barack. « Discours de politique étrangère prononcé le 2 octobre 2007 à l'université DePaul, Chicago ». *Council on Foreign Relations*, 2 octobre 2007. Consulté le 4 février 2017. <http://www.cfr.org/elections/barack-obamas-foreign-policy-speech/p14356>

Obama, Barack. « Discours prononcé le 24 juillet 2008 à Berlin. » *CNN Politics*, 24 juillet 2008. Consulté le 4 mars 2017. <http://edition.cnn.com/2008/POLITICS/07/24/obama.words/>

Obama, Barack. « Discours prononcé par le Sénateur de l'Illinois Barack Obama pour annoncer sa candidature à la nomination du parti démocrate pour la campagne présidentielle de 2008 le 10 février 2007 à Springfield, Illinois. » *The Washington Post*, 20 février 2007. Consulté le 4 mars 2017. <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/02/10/AR2007021000879.html>

Rapports gouvernementaux et parlementaires

McCaul, Michael. « A National Strategy to win the war against Islamist terror, September 2016. » *House homeland security Committee*. *Whitehouse.gov*, septembre 2016 https://obamawhitehouse.archives.gov/sites/default/files/counterterrorism_strategy.pdf

The White House. « National Strategy for Counterterrorism, June 2011. » *Whitehouse.gov*, 28 juin 2011. Consulté le 4 mars 2017. https://obamawhitehouse.archives.gov/sites/default/files/counterterrorism_strategy.pdf

Points presse

The White House. « Remarks by the President in Address to the Nation on Libya. National Defense University, Washington, D.C. » *Whitehouse.gov*, 28 mars 2011. <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2011/03/28/remarks-president-address-nation-libya>

OTAN

Gates, Robert. "The Security and Defense Agenda (Future of NATO). DSA, Bruxelles, 10 juin 2011

AUTRES

The Report of the Iraq Inquiry. Executive Summary. (Report of a Committee of Privy Counsellors.) House of Commons, 6 juillet 2016. Consulté le 2 mars 2017. http://www.iraquinquiry.org.uk/media/247921/the-report-of-the-iraq-inquiry_executive-summary.pdf

Chavez, Hugo. « Address to the United Nations. » Modern Latin America, Brown University Library. Consulté le 5 mars 2017. <https://library.brown.edu/create/modernlatinamerica/chapters/chapter-8-venezuela/primary-documents-with-accompanying-discussion-questions/document-21-address-to-the-united-nations-by-hugo-chavez-2006/>

- Sources secondaires

POLITIQUE EXTERIEURE FRANÇAISE

Livres, Chapitres de livres

Boltanski, Christophe. *Chirac d'Arabie : Les mirages d'une politique française.* Paris: Grasset and Fasquelle, 2006.

Bozo, Frédéric. *La politique étrangère de la France depuis 1945.* Paris : Flammarion, 2012.

Bozo, Frédéric. *Histoire secrète de la crise irakienne : La France, les Etats-Unis et l'Irak 1991-2003.* Paris : Perrin, 2013.

Bozo, Frédéric. *French Foreign Policy since 1945 : An Introduction.* New York: Berghahn Books, 2016.

Charillon, Frédéric. *La politique étrangère de la France : de la fin de la guerre froide au printemps arabe.* Paris: la Documentation française, 2011.

Doise, Jean et Vaisse, Maurice. *Diplomatie et outil militaire : politique étrangère de la France 1871-2015.* Paris : Points, 2015.

Filiu, Jean-Pierre. « L'engagement de François Mitterrand au Moyen-Orient ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 101-102, n° 1 (2011): 50-56.

Harter, Hélène. « Les Américains et l'élection de François Mitterrand en 1981 ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 101-102, n° 1 (2011): 29-31.

Gallet, Bertrand. *Précis de politique étrangère française.* Paris : Elipses, 1996.

Gfeller, Aurélie. *Building a European Identity : France, the United States, and the Oil Shock, 1973-74.* New York City: Berghahn Books, 2012.

Lequesne, Christian. *Ethnographie du Quai d'Orsay. Les pratiques des diplomates français.* Paris: CNRS, 2017

Hoop Scheffer Alexandra (de). « Chapitre 1. Obama et la guerre » In *Le bilan d'Obama* sous la direction de Richomme Olivier, Michelot Vincent, 27-61. Paris, Presses de Sciences Po, 2012. Consulté le 5 mai 2017. URL : <http://www.cairn.info/le-bilan-d-obama--9782724611915-page-27.htm>

Kessler, Marie-Christine. *La politique étrangère de la France : acteurs et processus.* Paris : presses de Sciences po, 1998

Mélandri, Pierre et Ricard, Serge. *Les relations franco-américaines au XXe siècle : [actes du colloque de l'observatoire de la politique étrangère américaine 24 et 25 mai 2002 avec le concours du German Marshall fund of the United States]*. Observatoire de la politique étrangère américaine. Colloque. Paris. 1. 2000 ; L'aire anglophone. Paris, Budapest, Torino : l'Harmattan, 2003.

Meunier, Sophie. « Chapitre 5 : La politique étrangère de Nicolas Sarkozy, Rupture de fond ou de style ? » In *Politiques publiques 3, Les politiques publiques sous Sarkozy*, édité par Jacques de Maillard et Yves Surel, 133-151. Paris: Presses de Sciences Po, 2012.

Montbrial, Thierry (de) et Gomart, Thomas. *Notre intérêt national : Quelle politique étrangère pour la France ?* Paris: Odile Jacob, 2017.

Razoux, Pierre. *La guerre Iran-Irak, 1980-1988: première guerre du Golfe*. Paris: Perrin, 2013.

Siad, Arnaud. *L'intervention en Libye : un consensus en Relations Internationales ?* Etudes Africaines, Paris: L'Harmattan, 2014.

Styan, David. *France & Iraq: oil, arms and French policy making in the Middle East*. Library of international relations 25. London: I.B. Tauris, 2006.

Vaïsse, Maurice. *La grandeur: politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*. Pour une histoire du XXe siècle. Paris: Fayard, 1998.

Vaïsse, Maurice. *Diplomatie française: Outils et acteurs de la diplomatie française*. Paris: Odile Jacob, 2018.

Articles académiques, Think tanks

Amalric, Jacques. « Sarkozy, l'inconstance faite diplomatie. » *Alternatives Internationales*, 54, 3 (2012): 12-15. Consulté le 14 février 2017. <http://www.cairn.info/magazine-alternatives-internationales-2012-3-page-12.htm>

Bauer, Anne. « Envolée des achats d'armes au Moyen Orient. » *Les Echos*, 20 février 2017. Consulté le 15 avril 2017.

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/air-defense/0211815134597-envolee-des-achats-darmes-au-moyen-orient-2066413.php>

Billion, Didier et Belkacem, Farida. « Une politique extérieure de la France à la peine... mais réactive. » *Revue internationale et stratégique*, 83, 3 (2011): 149-158. Consulté le 3 février 2017. DOI 10.3917/ris.083.0149

Bozo, Frédéric. « Alliance atlantique : la fin de l'exception française ? » *Fondation pour l'innovation politique*, février 2008.

Dumoulin, André. *France-OTAN : vers un rapprochement doctrinal ? Au-delà du 40e anniversaire de la crise franco-atlantique*. Paris: Bruylant, 2006.

Buruma, Ian et Margalit, Avishai. « L'occidentalisme. » *Le Débat*, 120, 3 (2002): 152-162. Consulté le 14 février 2017. DOI 10.3917/deba.120.0152

David, Dominique « France/OTAN : la dernière marche. » *Politique étrangère*, 73, 2 (Été 2008): 429-441. Consulté le 11 février 2017. DOI 10.3917/pe.082.0429

Chagnollaude, Jean-Paul. « Entretien avec Bassma Kodmani, 26 décembre 2015 – La France et la tragédie syrienne » In *Confluences Méditerranée - La politique française au Moyen-Orient*, 1, 96 (2016):105-114. DOI 10.3917/come.096.0105

Charette, Hervé (de). « Nicolas Sarkozy et la politique étrangère de la France : entre changement et continuité. » *Revue internationale et stratégique*, 70, 2 (2008):7-12. Consulté le 11 février 2017. DOI 10.3917/ris.070.0007

Charillon, Frédéric. « Dire les relations internationales en France : acteurs et dynamiques. » *Revue internationale et stratégique*, 99, 3 (2015):73-82. DOI 10.3917/ris.099.0073

Charillon, Frédéric. « Nicolas Sarkozy à mi-parcours : comment réformer une politique étrangère ? » *Politique étrangère*, 74, 2 (2009):391-402. Consulté le 11 février 2017. DOI 10.3917/pe.092.0391

Dalle, Ignace. « Les relations entre la France et le monde arabe. » In *Confluences Méditerranée - La politique française au Moyen-Orient*, 1, 96 (2016). DOI 10.3917/come.096.0105

Fleurant, Aude et Sam Perlo-Freemn, Pieter D.Wezeman, Siemon T.Wezeman. “ Trends in International Arms Transfers, 2015.” *SIPRI Fact Sheet* (février 2016). Consulté le 27 avril 2017. <http://books.sipri.org/files/FS/SIPRIFS1602.pdf>

Froment-Meurice, Henri. « Védrine et la mondialisation. » *Commentaire*, 120, 4 (2007): 1123-1125. Consulté le 14 février 2017. <http://www.cairn.info/revue-commentaire-2007-4-page-1123.htm>

Gergorin, Jean-Louis. « Obama, l'Amérique et l'Europe. » *Commentaire*, 145, 1 (2014):107-110. Consulté le 21 février 2017. DOI 10.3917/comm.145.0107

Haddad, Simon. « France-Liban-Syrie. » *Outre-Terre*, 23, 3 (2009): 173-178. Consulté le 20 février 2017. DOI 10.3917/oute.023.0173

Hellman, Maris. “ “Le petit coq gaullois” or “the global diplomat ? How France’s self-image is reflected in the press discourse on the United States, 1984-2009.” *International Journal of Cultural Studies*, 14, 1 (Janvier 2011):53-70. DOI: 10;1177/1367877910384183

Henry, Jean-Robert. « Les nouveaux modes de gestion de la proximité euromaghrébine. » *L'Année du Maghreb*, 9 (2013). Consulté le 20 février 2017. DOI : 10.4000/anneemaghreb.1831

Howorth, Jolyon. ‘Le Nouveau Président et La Politique Étrangère et de Sécurité’. *Annuaire Français de Relations Internationales*, 2008, 357–70.

Howorth, Jolyon. ‘Sarkozy and the “American Mirage” or Why Gaullist Continuity Will Overshadow Transcendence’. *European Political Science* 9, n°2 (juin 2010): 199–212. <https://doi.org/10.1057/eps.2010.3>

Keiger, J. F. V. ‘The “Novelty” of Sarkozy’s Foreign Policy Towards NATO and the US: The Long View’. *European Political Science* 9, no. 2 (Juin 2010): 155–64. <https://doi.org/10.1057/eps.2010.7>

Lacorne, Denis. « Le « rêve américain » du président Sarkozy. » *Le Débat*, 4 (2008): 20-27. Consulté le 12 février 2017. DOI 10.3917/deba.151.0020

Lagane, Guillaume. « La politique étrangère du Royaume-Uni. » *Commentaire*, 131, 3 (2010): 841-845. Consulté le 14 février 2017. <http://www.cairn.info/revue-commentaire-2010-3-page-841.htm>

Lamont, Michèle, and Nicolas Duvoux. “How Neo-Liberalism has Transformed France's Symbolic Boundaries?” *French Politics, Culture and Society*, 32, 2 (Juin 2014):57-75. Consulté le 10 février 2017. http://scholar.harvard.edu/files/lamont/files/lamont_duvoux_how_neo-liberalism_has_transformed_frances_symbolic_boundaries.pdf

Lequesne, Christian. « La politique extérieure de François Hollande : entre interventionnisme libéral et nécessité européenne. » Contribution à la journée d’études « Le PS au pouvoir », 6 juin 2014. Consulté le 20 février 2017. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01063241>

Lequesne, Christian. « La politique étrangère de Jacques Chirac ou la France sans surprise. » *DGAP Analyse Frankreich 2*. Berlin:Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik, 2007. Consulté le 14 février 2017. URL: <http://nbnresolving.de/urn:nbn:de:0168-ssoar-131375>

Lequet, Stephen. « Nicolas Sarkozy et le gaullisme. » *French politics, Culture & Society*, 28, 1 (Mars 2010):92-105. DOI:<http://dx.doi.org/10.3167/fpcs.2010.280106>

Levallois, Agnès. « La politique étrangère de la France en Syrie. » *Esprit*, 5 (mai 2016):76-85. Consulté le 20 février 2017. DOI 10.3917/espri.1605.0076

Malbrunot, Georges. « Contradictions françaises au Moyen-Orient. » *Politique étrangère*, 81, 2 (Été 2016): 75-85. Consulté le 20 février 2017. DOI 10.3917/pe.162.0075

Marin, Cécile. « Cartographie des ventes d'armes. » *Le Monde diplomatique*, avril 2016. Consulté le 15 avril 2017. <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/ventesdarmes16>

Nardon, Laurence. « Diplomatie : les choix d'Obama II. » *Politique étrangère*, 2 (Été 2013):10-12. Consulté le 15 mars 2017. DOI 10.3917/pe.132.0010

Pertusot, Vivien. « Quand la crise menace la politique extérieure de l'Union européenne. » *Politique étrangère*, 77, 2 (Été 2012): 401-413. Consulté le 20 février 2017. DOI 10.3917/pe.122.0401

Schmidt, Dorothée. « La France au Moyen-Orient : l'engagement par obligation ? » *Les Echos*, 7 avril 2017. Consulté le 15 avril 2017. <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-168592-la-france-au-moyen-orient-lengagement-par-obligation-2078410.php>

Soutou, Georges-Henri. 'Three Rifts, Two Reconciliations: Franco-American Relations during the Fifth Republic'. In *The Atlantic Alliance Under Stress: US-European Relations after Iraq*, David M. Andrews. Cambridge: Cambridge University Press, 2005.

Talmor, Angelique, and Zachary Selden. 'Is French Defence Policy Becoming More Atlanticist?' *Cambridge Review of International Affairs* 30, no. 2-3 (4 Mars 2017): 160-76. <https://doi.org/10.1080/09557571.2017.1410100>

Vaïsse, Maurice. « La France et l'OTAN : une histoire. » *Politique étrangère*, 74, 4 (Hiver 2009):861-872. Consulté le 11 février 2017. DOI 10.3917/pe.094.0861

Vilmer, Jean-Baptiste Jeangène. « La fin des droits de l'homme ? » *Études*, 3 (mars 2015) :19-30. Consulté le 21 février 2017. <http://www.cairn.info/revue-etudes-2015-3-page-19.htm>

Presse

Barchfield, Jenny. « Chavez visits Paris for hostage talks. » *The Washington Post*, 20 novembre 2007. Consulté le 1^{er} mai 2017. http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/11/20/AR2007112001859_pf.html

Bayard, Jean-François. « Mali : le choix raisonné de la France. » *Le Monde*, 22 janvier 2013. Consulté le 20 février 2017. http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/01/22/mali-le-choix-raisonne-de-la-france_1820680_3232.html

Bayart, Jean-François. « Nicolas Sarkozy, naufragé volontaire en Méditerranée. » *Libération*, 26 juillet 2011.

Bozo, Frédéric. 'OTAN : "La Réintégration n'indique Pas En Soi Un Alignement Sur Les Etats-Unis"'. *Le Monde*, 12 mars 2009. http://www.lemonde.fr/politique/chat/2009/03/11/otan-le-retour-de-la-france-une-vraie-rupture_1166373_823448.html

Cabirol, Michel. « Armement : quels sont les 15 plus grands clients de la France en 2015 ? » *La Tribune*, 1^{er} juin 2016.

Ecoiffier, Matthieu et Wenz-Dumas, François. « Sarkozy se voit en maître du monde. » *Libération*, 16 avril 2009.

Haski, Pierre. « Sarkozy et l'OTAN : l'atlantisme décomplexé... et risqué. » *Rue89*, 2 avril 2008

Kanter, James. « Sarkozy rebuts Gates's remarks on Libya strikes. » *The New York Times*, 24 juin 2011.

Le Parisien. « Sarkozy déçu par son "copain" Obama. » 26 novembre 2009.

Leparmentier, Arnaud. « En difficulté en France, Nicolas Sarkozy endosse l'uniforme de chef de guerre. » *Le Monde*, 22 septembre 2010.

Lequesne, Christian. « L'attitude du pouvoir vis-à-vis de l'Europe isole la France au lieu de renforcer son rôle. » *Le Monde*, 22 mars 2011.

Lesnes, Corine. « Monsieur Sarkozy critique le bilan Obama sur la Palestine. » *Le Monde*, 23 septembre 2011.

Nougayrède, Natalie. « La diplomatie française peut-elle se reconstruire ? » *Le Monde*, 23 février 2011.

Ridet, Philippe. « Rama Yade, secrétaire d'Etat d'âme. » *Le Monde*, 12 décembre 2007.

Roger, Patrick. « L'Élysée s'efforce de conjurer la mise en cause de sa diplomatie. » *Le Monde*, 25 février 2011 .

Semo, Mark. « Des ministres choisis pour leurs limites. » *Le Monde*, 21 février 2011.

Vaïsse, Justin. « Sarkozy, le gaulliste décomplexé. » *Rue89*, 4 mars 2008.

“French commentary deplores Sarkozy's foreign policy record.” *BBC Monitoring Europe, London*, 12 avril 2010. Consulté le 10 février 2017 via ProQuest. URL: <https://search.proquest.com/docview/459521135?accountid=9630>

“Polish analyst views foreign policy problems ahead of new cabinet.” *BBC Monitoring Europe, London*, 31 octobre 2007. Consulté le 10 février 2017 via ProQuest. URL: <https://search.proquest.com/docview/459620187?accountid=9630>

“Sarkozy's initiative in Libya lacks substance”. *BBC Monitoring Europe*, 26 Juillet 2007. Consulté le 15 avril 2017 via ProQuest. URL : https://search-proquest-com-s.acces-distant.sciences-po.fr/cv_1924784/docview/459641949?pq-origsite=summon

Revue de la littérature

DiSalvo, Daniel. “The Multifaceted oeuvre of Raymond Aron.” *Soc*, 53 (2016):320-325. Consulté le 3 mars 2017. DOI 10.1007/s1211 5-016-0020-x

Mazgaj, Paul. “America through the prism of French national identity debates: Review of Richard F. Kuisel, the French way: How France embraced and rejected American values and power. Princeton and Oxford: Princeton University Press, 2012.” *French Politics*, 10, 3 (Septembre 2012):306-322

Moravcsik, Andrew. “The French Way: How France embraced and rejected American Values and Power by Richard F. Kuisel.” *Foreign Affairs*, 91, 2 (Mars/Avril 2012). Consulté le 10 février 2016. <https://www.foreignaffairs.com/reviews/capsule-review/2012-03-01/french-way-how-france-embraced-and-rejected-american-values-and>

Germond, Basil. “France on the World Stage. Nation State Strategies in the Global Era by Mairi MacLean and Joseph Szarka. Palgrave, 2008.” *Journal of Contemporary European Studies*, 17,1(2009):136-138; Consulté le 3 mars 2017. DOI: 10.1080/14782800902904174

Entretiens

Minassian, Gaïdz . « Christian Lequesne : « Le diplomate perçoit le politique comme impulsif ». » *Le Monde*, 27 janvier 2017. Consulté le 7 février 2017. http://www.lemonde.fr/international/article/2017/01/27/christian-lequesne-le-diplomate-perçoit-le-politique-comme-impulsif_5070107_3210.html#I3WOOq2zUeXjULy5.99

Vox Monde. “Thierry de Montbrial : «La France ne devrait pas avoir honte de défendre ses intérêts». » *Le Figaro*, 26 janvier 2017. Consulté le 7 février 2017.

<http://www.lefigaro.fr/vox/monde/2017/01/26/31002-20170126ARTFIG00317-thierry-de-montbrialla-france-ne-devrait-pas-avoir-honte-de-defendre-ses-interets.php>

Autres

Raimbaud, Michel. « Le mensonge, la nausée et les sanctions. » *Comité Valmy*, 6 avril 2016. Consulté le 30 janvier 2017. <http://www.comite-valmy.org/spip.php?article6880>

Salignon, Pierre. « Mali : la France en guerre, l'humanitaire en galère. » *Revue humanitaire*, 34 (2013). Consulté le 20 février 2017. <http://humanitaire.revues.org/1815>

POLITIQUE EXTERIEURE AMERICAINE

Livres

Bentley, Michelle et Holland, Jack. *The Obama Doctrine: A Legacy of Continuity in US Foreign Policy?* Abingdon: Routledge, 2016

Chait, Jonathan. *Audacity. How Obama defied his critics and created a legacy that would prevail*. New York: Custom House, 2012

Chollet, Derek. *The Long Game. How Obama defied Washington and redefined America's role in the world*. New York: PublicAffairs, 2016

Dueck, Colin. *The Obama doctrine: American Grand Strategy today*. New York: Oxford University Press, 2015

Dueck, Colin. *Reluctant Crusaders: Power, Culture, and Change in American Grand Strategy*. Princeton: Princeton University Press, 2008

Kagan, Robert. *The World America made*. New York: Knopf, 2012.

Khalidi, Rashid. *Resurrecting empire: Western footprints and America's perilous path in the Middle East*. Boston: Beacon Press, 2004.

Lieber, Robert J. *Retreat and its consequences. American Foreign Policy and the Problem of the Problem of World Order*. New York: Cambridge University Press, 2016

Miller, Paul D. *American Power and Liberal Order. A conservative internationalist grand strategy*. Washington: Georgetown University Press, 2016

Moyar, Marc. *Strategic Failure. How President Obama's Drone Warfare, Defense Cuts and Military Amateurism have imperilled America*. New York: Threshold Editions, 2015

Rothkopf, David. *National Insecurity. American leadership in an age of fear*. New York: PublicAffairs, 2016

Serfaty, Simon. *Architects of delusion: Europe, America, and the Iraq War*. Philadelphia : Bristol: University of Pennsylvania Press ; University Presses Marketing, 2008.

Singh, Roberts S. *After Obama. Renewing American leadership, Restoring global order*. Cambridge: Cambridge University Press, 2016

Vaïsse, Justin. *Barack Obama et sa politique étrangère (2008-2012)*. Paris: Odile Jacob, 2012

'Foreign Service: Five Decades on the Frontlines of American Diplomacy', 9 April 2018. <http://politique-etrangere.com/2018/04/09/foreign-service-five-decades-on-the-frontlines-of-american-diplomacy/>

Woodward, Bob. *Bush at War*. New York City: Simon & Schuster, 2002.

Articles académiques

Gros, Philippe. « « Leading from behind » : contour et importance de l'engagement américain en Libye. » *Politique américaine*, 1, 19 (2012) :49-68. DOI : 10.3917/polam.019.0049.

Jean-Loup, Samaan. « Les États-Unis dans le golfe Persique : la Realpolitik d'Obama en action ? » *Hérodote*, 2, 149 (2013):22-36. DOI : 10.3917/her.149.0022. URL : <http://www.cairn.info/revue-herodote-2013-2-page-22.htm>

Think tanks

Cofman, Tamara Wittes. "The case for slower foreign policy making." Brookings, 25 janvier 2017. Consulté le 30 janvier 2017. https://www.brookings.edu/blog/order-from-chaos/2017/01/25/the-case-for-slower-foreign-policy-decisionmaking/?utm_medium=social&utm_source=facebook&utm_campaign=fp

Revue de la littérature

Etzioni, Amitai et Appel, Alexandra. « Martin S. Indyk, Kenneth G. Libenthal, and Michael E. O Hanlon Bending History Barack Obama's Foreign Policy (Brookings FOCUS Book) Washington, DC: Brookings Institution Press, 2012." *Soc* (2012) 49:477-480. Consulté le 10 février 2017. DOI 10.1007/s12115-012-9586-0.

Hibbits, John. "Power rules How common sense can secure American Foreign Policy by Leslie H. Gelb." *International Affairs* (Royal Institute of International Affairs 1944-), 85, n°6, Tackling Resource Challenges in the 21st Century: Avoiding Worst Case Scenarios (novembre 2009):1254-125. Consulté le 10 février 2017. <http://www.jstor.org/stable/4039019>

O'Hanlon, Michael, The Brookings Institution. "American Force: Dangers, Delusions, and Dilemmas in National Security Richard K. Betts. New York, Columbia University Press, 2011." *Political Science Quarterly* (2011): 686-688.

"Playing it along." *The Economist*, 30 juin 2016, American foreign policy. Consulté le 20 février 2017. <http://www.economist.com/news/books-and-arts/21702733-new-book-argues-barack-obamas-grand-strategy-has-made-america-stronger-both-home>

Mead, Walter Russell. « The Long Game: How Obama Defied Washington and Redefined America's Role in the World." *Foreign Affairs*, volume 95, numero 5 (septembre/octobre 2016). Consulté le 20 février 2017. <https://www.foreignaffairs.com/reviews/capsule-review/2016-08-10/long-game-how-obama-defied-washington-and-redefined-america-s-role>

Presse

Cooper, Helene et Shan Carter, Jonathan Ellis, Farhana Hossain, Alan Mclean. "Election 2008 – On the Issues : Iraq and Afghanistan." *The New York Times*, 23 mai 2012. Consulté le 1er mai 2017. <https://www.nytimes.com/elections/2008/president/issues/iraq.html>

Kessler, Glenn. « President Obama and the « red line » on Syria's chemical weapons." *The Washington Post*, 6 septembre 2013. Consulté le 1er mai 2017. https://www.washingtonpost.com/news/fact-checker/wp/2013/09/06/president-obama-and-the-red-line-on-syrias-chemical-weapons/?utm_term=.5c520fecf44b

Krauthammer, Charles. « The Obama doctrine : Leading from behind. » *The Washington Post*, 28 avril 2011. Consulté le 6 mai 2017. https://www.washingtonpost.com/opinions/the-obama-doctrine-leading-from-behind/2011/04/28/AFBCy18E_story.html?utm_term=.e26ca8dea392

Waltz, Stephen. « Barack Obama was a foreign-policy failure. » *Foreign Policy*, 18 janvier 2017. Consulté le 20 février 2017. <http://foreignpolicy.com/2017/01/18/barack-obama-was-a-foreign-policy->

[failure/?utm_content=buffer0f959&utm_medium=social&utm_source=facebook.com&utm_campaign=buffer](http://www.egeablog.net/index.php?post/2013/05/24/Le-retrait-am%C3%A9ricain)

Autres

Kempf, Olivier « Le retrait américain, ou beaucoup de bruit pour rien. » Egeablog, 24 mai 2013. Consulté le 15 avril 2017. <http://www.egeablog.net/index.php?post/2013/05/24/Le-retrait-am%C3%A9ricain>

Vaïsse, Justin. « L'Amérique redéployée. » Les lundis de l'IHEDN, Conférence du 12 mars 2012. Consulté le 20 mars 2017. <http://www.ihedn.fr/?q=content/lam%C3%A9rique-red%C3%A9ploy%C3%A9e>

RELATIONS FRANCO-AMERICAINES

Andréani, Jacques. 'Les Relations Franco-Américaines'. *Politique Étrangère* 60, no. 4 (1995): 891–902.

Cogan, Charles. *Alliés Éternels, Amis Ombrageux. Les Etats-Unis et La France Depuis 1940*. Paris: LGDJ, 1999. <https://www.decitre.fr/livres/allies-eternels-amis-ombrageux-9782275017730.html>

Guisnel, Jean (1951-) Auteur du texte. *Les pires amis du monde : les relations franco-américaines à la fin du XXe siècle / Jean Guisnel*. Paris: Stock, 1999. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48095059>

Hatto, Ronald. 'Le Partage Du Fardeau de La Sécurité Transatlantique : Les Relations Franco-Américaines à l'épreuve de La Guerre En Ex-Yougoslavie (1991-1995)'. Paris, Institut d'études politiques, 2005. <http://www.theses.fr/2005IEPP0035>

Journoud, Pierre. 'Les Relations Franco-Américaines à l'épreuve Du Vietnam Entre 1954 et 1975 : De La Défiance Dans La Guerre à La Coopération Pour La Paix'. Paris 1, 2007. <http://www.theses.fr/2007PA010650>

Lewis, Jeffrey et Tertrais, Bruno. 'The Thick Red Line: Implications of the 2013 Chemical-Weapons Crisis for Deterrence and Transatlantic Relations'. *The International Institute for Strategic Studies*. Consulté le 15 avril 2018. <https://www.iiss.org/en/publications/survival/sections/2017-579b/survival--global-politics-and-strategy-december-2017-january-2018-a19c/59-6-08-lewis-and-tertrais-dc82>

Lukic, ed. *Conflit et coopération dans les relations franco-américaines : Du Général de Gaulle à Nicolas Sarkozy*. Québec: Presses Université Laval, 2009.

Mélandri, Pierre, and Serge Ricard, eds. *Les relations franco-américaines au XXe siècle: [actes du] colloque de l'observatoire de la politique étrangère américaine 24 et 25 mai 2002 avec le concours du German Marshall fund of the United States*. L'Aire anglophone. Paris Budapest Torino: l'Harmattan, 2003.

Vaïsse, Maurice. « Les «relations Spéciales» Franco-Américaines Au Temps de Richard Nixon et Georges Pompidou ». *Relations Internationales*, 2004, SEHRIC edition.

Vaïsse, Maurice. *Un dialogue de sourds: les relations nucléaires franco-américaines de 1957 à 1960* - ProQuest. Accessed 21 April 2018. <https://search.proquest.com/openview/43848a3e325e9c453b80d6c66911f5ee/1?pq-origsite=gscholar&cbl=1816922>

Vaïsse, Maurice. *Les Relations Franco-Américaines à l'épreuve de La Guerre En Ex-Yougoslavie (1991-1995): Le Partage Du Fardeau de La Sécurité Transatlantique*. Nouvelle Bibliothèque de Thèses. Science Politique, 4. Paris: Dalloz, 2006.

'Georges Pompidou et les États-Unis, une "relation spéciale"? 1969-1974'. In *Institut George Pompidou*, 2015. <http://www.georges-pompidou.org/manifestations/georges-pompidou-etats-unis-relation-speciale-1969-1974>

OTAN

Aboville, Benoît (de). « Les réformes inachevées de l'OTAN. » *Commentaire*, 3, 139(2012):711-718. DOI : 10.3917/comm.139.0711. URL : <http://www.cairn.info/revue-commentaire-2012-3-page-711.htm>

Dufourcq, Jean. « Que faire dans l'OTAN, que faire de l'OTAN ? » *Politique américaine*, 1,12 (2009):11-21. DOI : 10.3917/polam.013.0011. URL : <http://www.cairn.info/revue-politique-americaine-2009-1-page-11.htm>

Mattelaer, Alexander. "Revisiting the Principles of NATO Burden-Sharing." *The US Army War College*, 1, 46 (Printemps 2016):25-33. Consulté le 15 avril 2017. https://ssi.armywarcollege.edu/pubs/parameters/issues/Spring_2016/6_Mattelaer.pdfhttps://ssi.armywarcollege.edu/pubs/parameters/issues/Spring_2016/Vol46_No1.pdf

- Méthodologie

Livres et articles scientifiques

Bergmane, Una. « Chapitre 3: La consultation des archives des Affaires étrangères. Les cas français et américains ». In *Méthodes de recherche en relations internationales*, par Guillaume Devin, 59-70. Paris: Presses de Sciences Po, 2016.

Berry, Rita S. Y. « Collecting data by in-depth interviewing. » Paper presented at the British Educational Research Association Annual Conference, University of Sussex at Brighton, September 2 - 5 1999. <http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/000001172.html>

Bogdan, R. et Biklen, S. K. *Qualitative research for education*. Boston: Allyn & Bacon, 1982.

Devin, Guillaume. *Méthodes de recherche en relations internationales*. Paris : Presses de Science Po, 2016.

Flick, U., von Kardoff, E., Keupp, H., von Rosenstiel, L., et Wolff, S. *Handbuch Qualitative Sozialforschung*. Munchen: Psychologie Verlag Union, 1991.

Giorgi, A. "The phenomenological psychology of learning and the verbal learning tradition." In *Phenomenology and psychological research*, par A. Giorgi, 23-85. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press, 1985.

Hunter, Anita, Paula Lusardi, Donna Zucker, Cynthia Jacelon et Genevieve Chandler. « Making Meaning: The Creative Component in Qualitative Research ». *Qualitative Health Research* 12, n° 3 (1 mars 2002): 388-98. <https://doi.org/10.1177/104973202129119964>

Janesick, Valérie. *Oral history for the qualitative researcher : choreographing the story*. New York, NY: The Guilford Press, 2010.

Kvale, Steinar. « Ten Standard Objections to Qualitative Research Interviews ». *Journal of Phenomenological Psychology* 25, n° 2 (1 janvier 1994): 147-73. <https://doi.org/10.1163/156916294X00016>

Kvale, Steinar. *Doing interviews*. The Sage qualitative research kit 2. Los Angeles: SAGE, 2007.

Marshall and Rossman. *Designing Qualitative Research*. SAGE, 1989.

Miles, M. B. et Huberman, A. M. *Qualitative data analysis: A sourcebook of new methods*. Beverly Hills: Sage, 1984.

Mishler, E. G. *Research interviewing-Context and narrative*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 1986.

Raleigh Yow, Valerie. *Recording Oral History: A Guide for the Humanities and Social Sciences*. Second Edition. Walnut Creek, CA: AltaMira Press, 2005.

Reichardt et Cook. *Qualitative and Quantitative Methods in Evaluation Research*. SAGE: 1979

Rubin, Herbert J., et Irene S. Rubin. *Qualitative Interviewing: The Art of Hearing Data*. Thousand Oaks, CA: SAGE, 2011.

Strauss, A. *Qualitative analysis for social scientists*. Cambridge: Cambridge University Press, 1987.

Tesch, R. *Qualitative research: Analysis types and software tools*. New York: Falmer Press, 1990.

Turnbull, Annmarie. « Collaboration and censorship in the oral history interview. » *International Journal of Social Research Methodology* 3, n° 1 (1 janvier 2000): 15-34. <https://doi.org/10.1080/136455700294905>

Vaïsse, Maurice. « Les documents diplomatiques français : outil pour la recherche ? » *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 14 (3 mai 2006). <https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.1836>

Yow, Valerie. « "Do I like Them Too Much?": Effects of the Oral History Interview on the Interviewer and Vice-Versa; » *The Oral History Review* 24, n° 1 (1997): 55-79.

Pages en ligne

Commission d'accès aux documents administratifs. « Le secret de la défense nationale et de la politique extérieure ». Consulté le 16 mars 2018. <http://www.cada.fr/le-secret-de-la-defense-nationale-et-de-la,6139.html>

France Diplomatie : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. « Accéder aux centres des Archives diplomatiques ». Consulté le 16 mars 2018. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/accéder-aux-centres-des-archives-diplomatiques/>

France Diplomatie : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. « Accéder aux ressources ». Consulté le 15 mars 2018. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/s-orienter-dans-les-fonds-et-collections/accéder-aux-ressources/>

France Diplomatie : : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. « Archives ». Consulté le 15 mars 2018. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/a-propos-des-archives-diplomatiques/archives/>

France Diplomatie : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. « Association des amis des Archives diplomatiques ». Consulté le 15 mars 2018. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/a-propos-des-archives-diplomatiques/association-des-amis-des-archives-diplomatiques/>

U.S. Government Publishing Office. « Public Papers of the Presidents of the United States ». Consulté le 15 mars 2018. <https://www.gpo.gov/fdsys/browse/collection.action?collectionCode=PPP&browsePath=3&isCollapsed=false&leafLevelBrowse=false&ycord=0>

Document légaux

Legifrance. « Loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives. » Consulté le 13 mars 2018. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019198529>

Divers

Ferriero, David S. « Assembling the Obama Library ». National Archives, 15 août 2016. Consulté le 14 mars 2018. <https://www.archives.gov/publications/prologue/2015/fall/archivist.html>.

Mallet, J. « L'accès aux documents classifiés : une jurisprudence récente du Conseil d'État ». *Droit(s) des archives*. Consulté le 15 mars 2018. <https://siafdroit.hypotheses.org/684>

University of Cambridge, Faculty of History. « Doing Oral History: guidelines for graduate students », 20 octobre 2017. Consulté le 14 mars 2018. <https://www.hist.cam.ac.uk/graduate-students/phd-years-2-4-handbook/oral-history-guidelines>